



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

4e année

1972

Rapport

des

Activités

On n'écoute
pas assez
les prairies.

Pierre LIEUTAGHI

COMPTE RENDU DES ACTIVITES
GENERALES

Samedi 8 janvier. ASSEMBLEE GENERALE aux "Caracolis", à Belvaux.

1) Rapport du trésorier : situation au 1/1/72

<u>Solde 1970</u>	3.425	
<u>Recettes 1971</u>		
Cotisations	9.300	
Rapports	800	
Expo champignons	1.000	
Souper et bar	14.379	
	<hr/>	
	25.479	
<u>Dépenses 1971</u>		
Secrétariat		4.219
Rapports		6.463
Location "Caracolis"		300
Souper		15.265
		<hr/>
		26.247

Solde positif 2.657 F

2) Rétrospective de l'année 71 par le Président, P. LIMBOURG.

Cette rétrospective entraîne les remarques et les décisions suivantes :

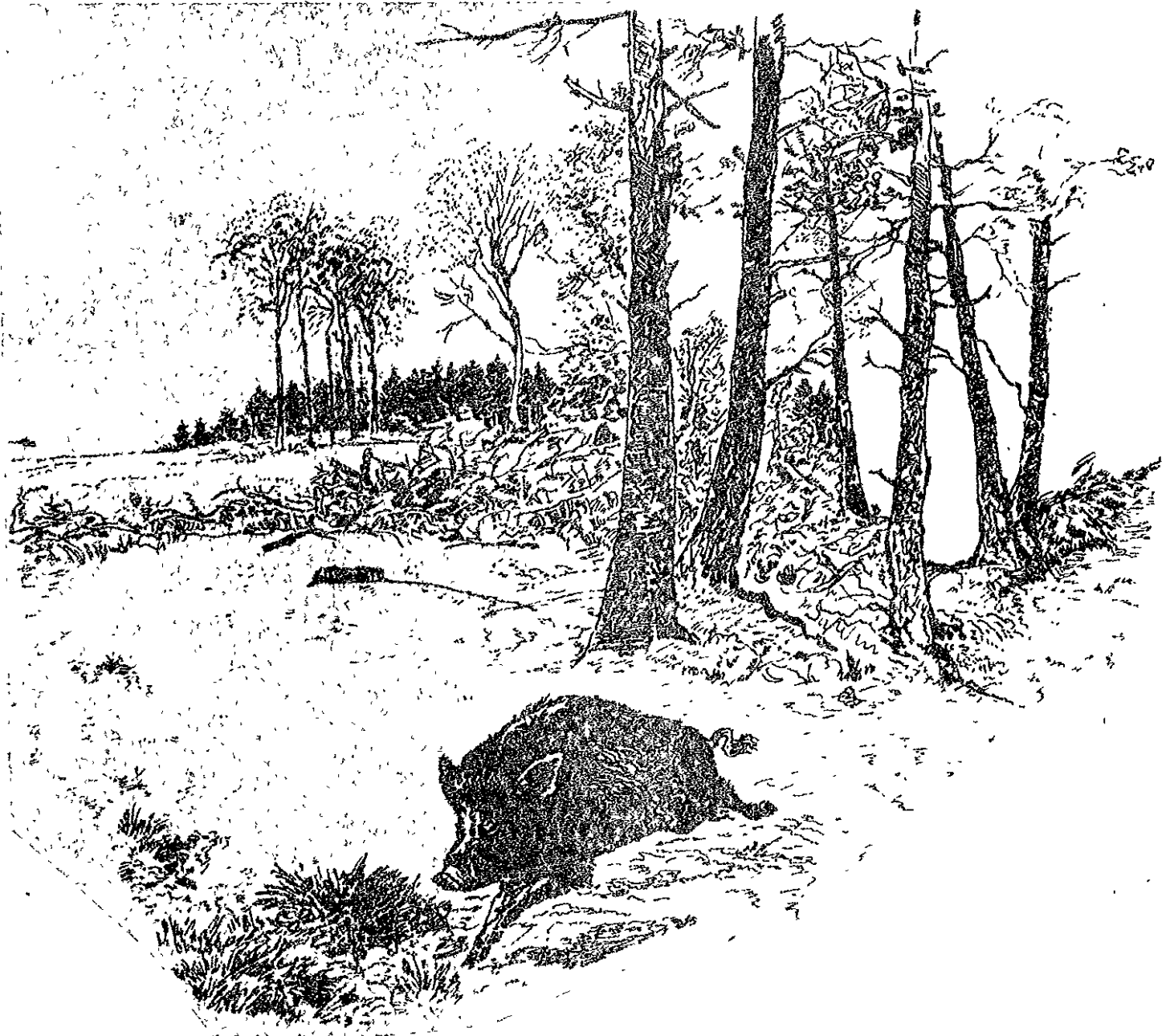
- a) La formule du "Souper des Naturalistes" sera revue : simplicité et prix modique le mettront à la portée de toutes les bourses
- b) Peu de naturalistes ont collaboré à l'Exposition de Champignons : défaut d'organisation, les bonnes volontés n'ont pas été sollicitées. Cette exposition ne sera pas renouvelée en 1972
- c) Lancement d'une "Opération nichoirs" : ceux qui le peuvent ajouteront 25 F à leur cotisation afin de constituer une nouvelle réserve à Chanly
- d) Le Rapport des Activités se vend mal.- Décision de porter le montant des cotisations à 150 F (prix du rapport inclus).- 100 F pour les jeunes
- e) Travail du Secrétariat.- Il est décevant pour le Secrétaire de rédiger 105 convocations alors qu'on ne compte que 25 présents, en moyenne, aux activités.- A une majorité écrasante, l'Assemblée demande que les convocations continuent à être envoyées à tous les membres.

3) Election du Président : Pierre LIMBOURG est réélu et il reconduit sans modification, le Comité démissionnaire.

4) Un cours de botanique à été inauguré à la fin de l'année 1971. Guy DEFLANDRE et Pierre LIMBOURG s'en sont chargés. Il réunit les amateurs le 2e samedi de chaque mois.

5) Il est décidé que, au cours de cette année, le Comité rédigera des Statuts en vue d'ériger notre Cercle en A.S.B.L.

6) Le prochain camp-nature aura lieu du 3 au 13 juillet au Vercors.



Dimanche 13 février.

OPERATION NICHOURS.

Le rendez-vous a été fixé à 9h30 au Château du Bestin.
Nous effectuons le circuit habituel des nichours en vue de leur nettoyage et de leur réparation.

De nombreux nichours manquent : les n° 43, 49, 51, 72, 60, 69, 68, 67, 88. Nous remplaçons le 45 et le 22 est remplacé par le 14.

Au bord de l'étang, au N° 75, on voit 3 oeufs de mésanges de la saison précédente, au n° 4 un oeuf non éclos.

Le 80 est occupé par un muscardin, le nichour AM (Anne-Marie) par une sitelle.

Nous constatons que, pratiquement, tous les nichours sont à remplacer.

Au cours de la promenade, nous avons remarqué et observé des balais de sorcières : ce sont des tumeurs des branches d'arbres provoquant la multiplication des rameaux, courts et serrés, et dues à l'action de divers champignons. Les balais de sorcières débourent plus tôt que les rameaux sains et ne portent pas de fleurs. Le mycelium du champignon reste vivant dans les tissus infectés des branches. Les feuilles sont déformées et tombent rapidement.

Nous nous arrêtons aussi longtemps autour d'une aire de faulde où Maurice, avec son éloquence habituelle, nous fait revivre le travail de nos aïeux.

Nous dînons autour du feu près de l'étang.

L'après-midi, nous avons rendez-vous dans le bois de Jamblinne, à la baraque de Bestin (des Eaux et Forêts) pour inventorier, nettoyer et numérotter 87 nichours.

De nombreux nichours sont occupés par des mulots sylvestris (souris).

Près des nichours 17 et 18, dans un chêne, il y a un très beau nid que nous supposons être de moyen-duc, nous nous promettons de revenir pour confirmation.

Annick MEURENS.

Samedi 26 février.

L'après-midi, sous la conduite de l'abbé PETITJEAN, nous plaçons et numérotons de nouveaux nichours en bois au sud du village de Chanly.

J. WEIS nous fait découvrir l'emplacement de la cabane du Herdier. Voici les notes qu'il a rédigées à ce sujet:

Jusqu'au début du XXe siècle, la communauté chanlynoise possédait un pâtre communal, appelé le "herdie" (herdier).

Hardier : nom du berger, du pâtre en certaines parties de la Lorraine.

Herde : troupeau (vient de l'allemand)
gothique : hairda

Il est probable que herde se rattache au latin hara = étable.
cf Emile Littré - Dictionnaire de la Langue française (Ed. JJ Pauvert 1957).

En ce temps-là, les collines ardennaises situées au sud du village, soit Les Chenêts, Aux Ins, Les Hambeaux et Les Brulons étaient couvertes de bruyères et de genêts. Elles étaient soumises à un droit de vaine pâture ou droit de parcours, droit qu'a tout propriétaire d'une commune de faire paître son bétail sur les terrains non clos ou non cultivés.

C'est au sommet des "Chenêts" (alt. 290 m) que Louis MADANT m'a montré les restes de la cabane du herdier communal.

C'était un trou carré de 2 m de côté, profond d'1 m environ, recouvert de branches de genêts posées sur des troncs de bouleaux, reliées par des harts de coudriers.

Hart = lien d'osier ou d'autre bois pliant qui sert à lier les fagots.

Wallon : hâre

Namur : haurde

Hainaut : hort - origine celtique

Picart : hart = pousse de toute essence de bois propre à être tor-
due et aussi, baguette, jeune rameau avec lequel on peut
fouetter, vient du latin artus employé par Pline au sens
de branche, rameau : diminutif : une harichel (E. Littré).

On y descendait par un plan incliné et on pouvait s'y tenir debout.

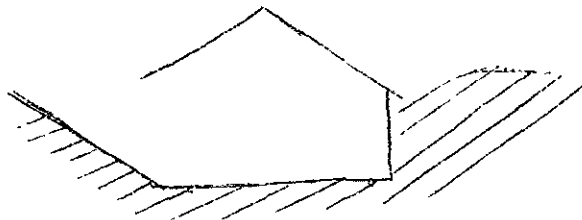
Le matin, le herdier sonnait de la trompe, faite d'une corne de vache et les possesseurs de vaches, chèvres, brebis, amenaient leur bétail sur la place communale.

Le herdier conduisait le troupeau composite sur les collines. Par mauvais temps ou grande chaleur, le herdier se retirait sous son toit de branchages, la herde étant surveillée par les chiens.

Il paraît que ce herdier avait une femme cancanière, qui passait ses journées "al canle" entretenant son ménage ni peu ni prou. Mais dès qu'elle entendait la trompe appelant les gens à venir récupérer leur bétail, elle s'affairait à préparer la soupe, dans le fait-tout de fonte, noir de suie, pendu à la crémaillère ou les pieds enfoncés sous les cendres.

Bien souvent, la soupe n'était pas cuite et c'était pleurs et grincements de dents.

C'est depuis lors que l'on dit d'une femme négligente, paresseuse et aimant potiner : "Elle est comme la femme du herdier".



Jean WEIS.

Dimanche 12 mars 72. Excursion entre ROCHEFORT et HAN.

Le matin, partant de l'Athénée de Rochefort, nous parcourons le Thier des Falizes en nous efforçant de déterminer les essences forestières à partir de l'écorce et des bourgeons.

Nous rencontrons, sur le versant N du thier, les associations forestières suivantes :

- a) Erablière-tillaie à scolopendre : érable, tilleul, orme, frêne, hêtre, charme, chêne pédonculé et lierre abondant.
- b) Hêtraie calcicole à orchidées.

Au Rond du Roi, nous observons un beau conifère ornemental dont les rameaux dessinent sur le ciel une savante géométrie. Il s'agit du Pinsapo ou Sapin d'Espagne.

Ce n'est pas sans surprise que nous découvrons sur ce plateau calcaire plusieurs châtaigniers dont la réputation de "calcifuges" est bien établie...

Nous pique-niquons près de la Chapelle du Maquis, dans une pinède de Pins noirs d'Autriche, à l'abri du vent frais.

L'après-midi, nous contournons la butte de Wérimont par un agréable sentier forestier qui nous fait traverser une ormaie-frênaie à égopode où l'ail-des-ours est en feuilles et une chênaie-charmaie à primevère où quelques jonquilles sont déjà en fleurs.

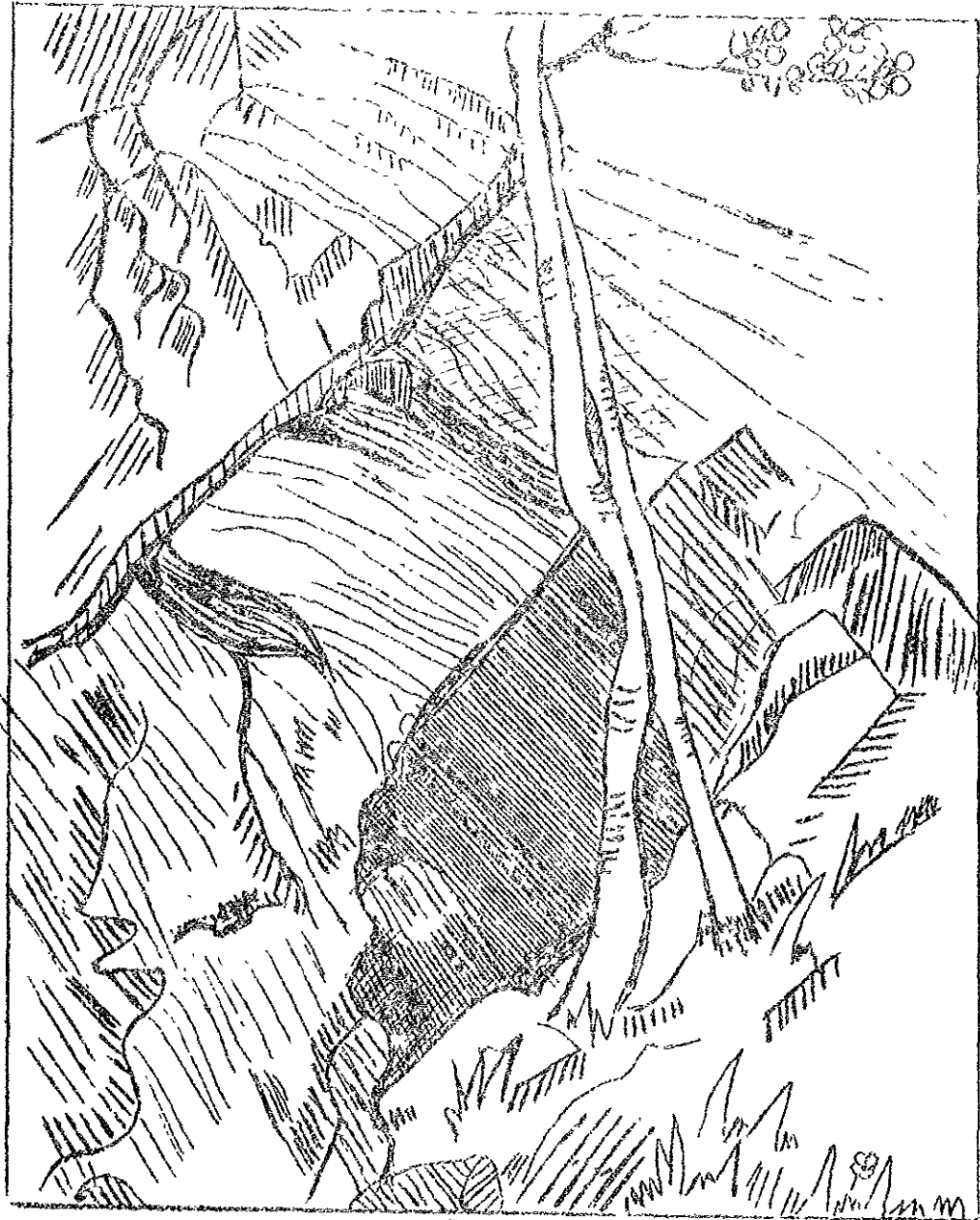
Nous visitons le "TROU DE L'AMBRE" qui s'ouvre dans la falaise de Jérimont, face au Sud, 28 m au-dessus de thalweg de la Lomme, soit à l'altitude de 184 m. Ce haut-lieu de l'archéologie régionale mérite une notice plus détaillée dont les renseignements nous sont fournis par la monographie de N.-E. MARIEN : Le trou de l'Ambre au Bois de Wérimont (Eprave). - Ed. des Musées Royaux d'Art et d'Histoire - Bruxelles 1970.

Epoque néolithique : une sépulture collective a été découverte à 7 m de l'entrée de la grotte, sous un surplomb, à la cote 182. Trois boîtes crâniennes d'adultes et 7 crânes d'enfants s'y trouvaient.

Age du Bronze final : la grotte devient un caveau funéraire. Deux dépôts funéraires au moins ont laissé des vestiges dans la salle du Bronze. La Salle du Foyer et la Chatière qui l'unit à la précédente ont livré aussi des ossements et des objets que les fugitifs de l'Age du Fer avaient déplacés.

L'étude de la céramique récoltée assigne ces dépôts funéraires à l'époque des Champs d'Urnes, bien que le rite funéraire caractéristique de cette civilisation fût l'incinération. Il s'agirait ici d'une tradition locale remontant aux "Néolithiques de la Meuse".

Age du Fer : La Salle du Foyer fut un habitat de refuge aménagé au La Tène tardif. Les réfugiés, surpris dans leur retraite, y furent massacrés sauvagement. Leurs ossements et leurs objets de parure constituent un gisement qui fut découvert au fond du Couloir. Les 14 perles d'ambre qui font partie de ces trouvailles ont mérité à la grotte le nom de "Trou de l'Ambre".



ENTREE DU TROU DE L'AMBRE

L'examen des ossements révèle que le groupe se composait d'environ 45 adultes, hommes et femmes, et d'une trentaine d'enfants. Ils séjournèrent dans la grotte pendant 6 mois à un an. Le massacre fut d'une extrême sauvagerie : les traces laissées sur les vertèbres cervicales démontrent que les victimes furent égorgées, parfois même décapitées. On n'a retrouvé qu'une dizaine de crânes d'adultes, ce qui fait supposer que des têtes furent emportées comme trophées. Ce fait est à rapprocher de la découverte, au Trou de Han, de sept maxillaires portant des traces de coupures dues à la décollation, et que le contexte céramique fait localiser aussi à la fin de l'Age du Fer. "La présence des maxillaires ne peut être expliquée que par le fait que les têtes coupées furent plantées sur des piquets aux abords immédiats du lieu de la découverte; après un certain temps, les maxillaires se sont détachés et ont été abandonnés au pied de la paroi stalagmitique." (Op. cit. p. 246)

La céramique qui accompagnait les ossements est caractéristique du "Groupe de la Haine" qui a laissé en Hainaut de nombreux vestiges au dernier âge du Fer (La Tène)

Epoque romaine : Le Trou de l'Ambre servit ensuite de refuge, probablement durant les invasions chaouques sous Marc-Aurèle et éventuellement durant celles du III^e siècle, sans doute aux habitants de la villa d'A Maïbe, située 350 m au nord de Wérimont. Quelques vestiges de cette époque ont été retrouvés épars dans le Couloir de la grotte.

Epoque féodale : Des débris de poterie d'andenne du 13^e siècle indiquent que la grotte connut alors une occupation de courte durée.

Enfin, durant la guerre 1940-45, la grotte servit de nouveau d'habitat de refuge

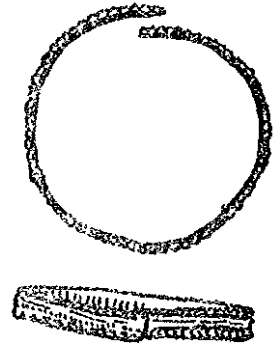
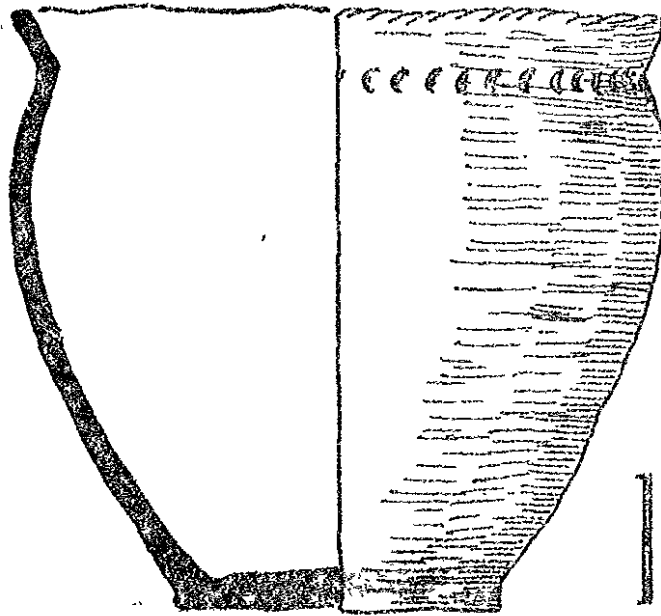
° ° °

Après la visite du Trou de l'Ambre, Guy DEFLANDRE nous fait voir, au bois du Maulin, une ancienne perte de la Lomme, à quelques mètres au-dessous de la plaine alluviale, où le CYRES a entrepris des fouilles.

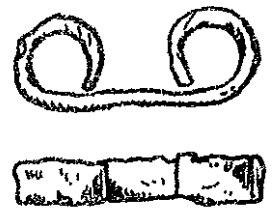
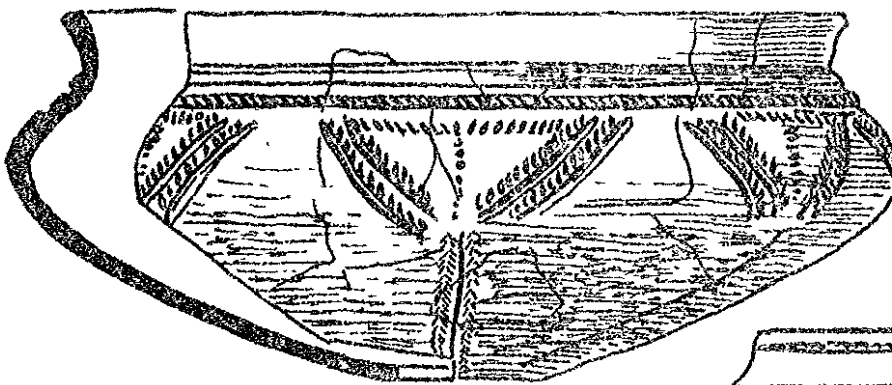
Maurice EVRARD.

Samedi 25 mars. BOTANIQUE et PREHISTOIRE.

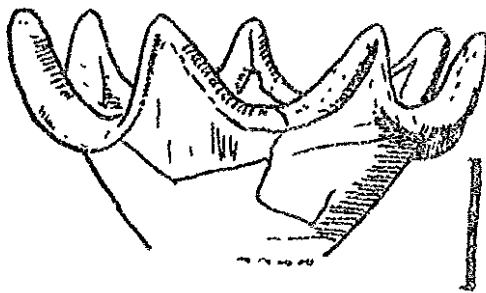
Un soleil vraiment printanier nous accueille au Rocher de Serin et nous accompagne tout au long d'une agréable promenade au Fond St-Martin et aux environs de la Laide Fosse. Quelques éclats de silex sont recueillis dans les labourés du plateau. Les premières fleurs printanières sont aussi au rendez-vous : Thlaspi montanum - Seseli libanotis, Potentilla verna, Sesleria caerulea, Draba verna.



PETIT BRACELET
ET GRANDE POTERIE
DU BRONZE FINAL

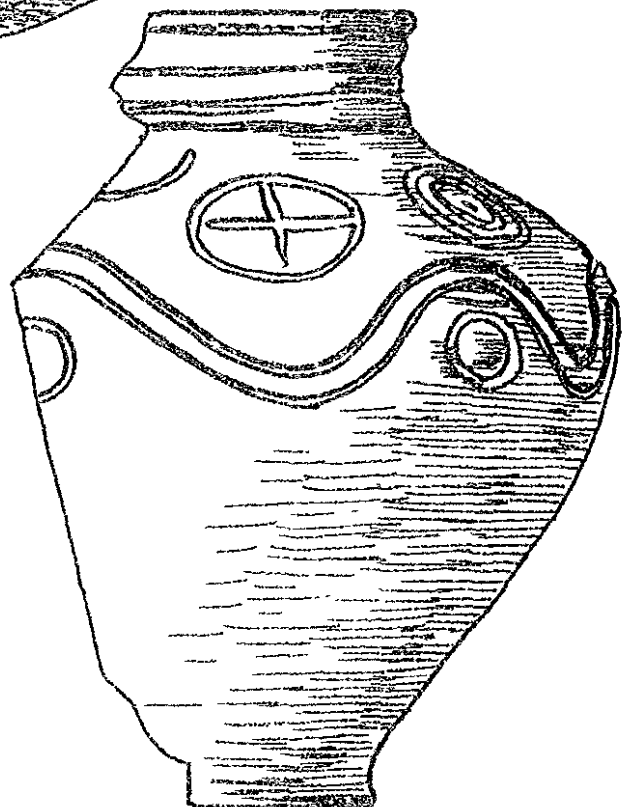


BRIQUET DE FER



CHAINETTE DE BRONZE

AGE DU FER



Dimanche 9 avril : EXPLORATION des environs du GOUFFRE DE BELVAUX.

Rassemblés aux Rapides de la Lesse à Belvaux, les Naturalistes se divisent, pour la matinée, en deux groupes. Le premier fait du footing; J. WEIS le conduit jusqu'à l'éperon rocheux de Griffaloux. Il rapporte quelques observations botaniques : Ficaria ranunculoides, Anemone ranunculoides (fleurs jaunes), Adoxa moschatellina, Corydalis solida, Chrysosplenium alternifolium...

Le deuxième groupe opte pour le terrassement et s'efforce de retrouver dans les dépôts d'alluvions proches des Rapides, les observations consignées par J.M. DRICOT dans son article "Etude des sédiments à l'entrée du Gouffre de Belvaux" (Bull. Soc. belge Géol., Paléont., Hydrol. - T. 78 - fasc. 1 - 1969). Ce sont les données de cet article qui sont résumées ici :

1.- Observations :

Entre les Rapides et le Gouffre, la Lesse s'écoule dans un petit canyon entre deux berges à pentes quasi verticales de 6 à 8 m de haut. Ce canyon a été creusé dans des limons et des graviers qui surmontent les bancs de calcaire. La fraîcheur des berges indique qu'il s'agit d'un recreusement récent. Mais quelle est l'origine de ces dépôts et quel est leur âge ?

2.- Les Coupes :

Des coupes dans ces dépôts d'alluvions font apparaître 3 horizons bien distincts :

- a) A la base, 2 m de dépôts fluviatiles où alternent des passées caillouteuses et limoneuses. Leur superposition montre qu'il s'agit d'un remblaiement fluvial.
- b) Au milieu, 2,5 m de dépôts qui indiquent qu'ils se sont formés en période froide : solifluction, cailloux redressés, cailloux calcaires venus des versants subissent une importante gélifraction...
- c) Au sommet, 3,8 m de limon homogène, n'ont pu se déposer qu'en milieu de sédimentation calme (lac) après disparition des conditions de gélifraction.

3.- Conclusions :

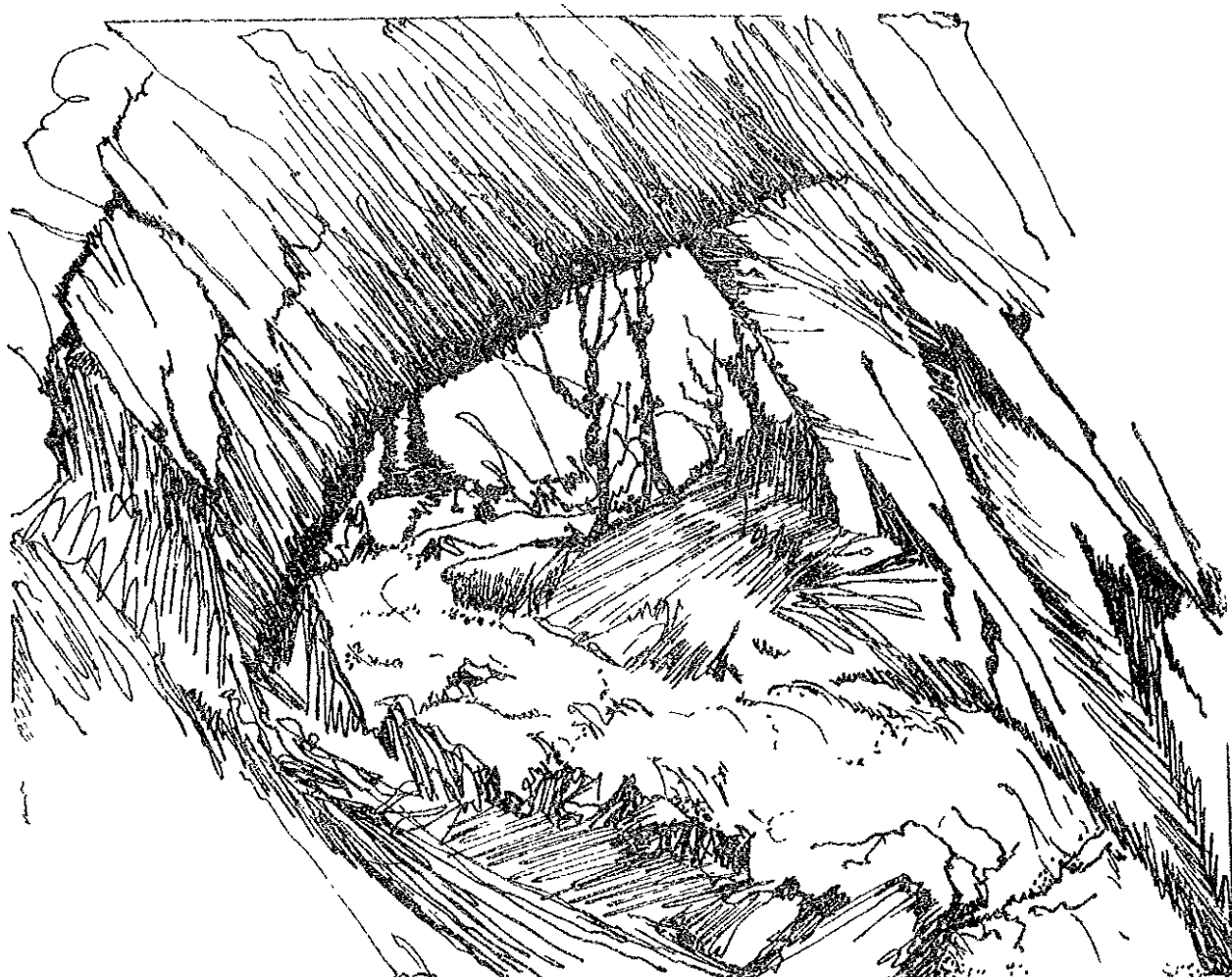
A l'Eemien (interglaciaire Riss-Würm : - 200.000 à - 100.000 ans) la Lesse primitive s'engouffre déjà dans le Trou de Belvaux. La plaine alluviale est constituée de dépôts de cailloux et de limon (niveau a).

Pendant la dernière période glaciaire (Würm : - 100.000 à - 10.000 ans), un apport considérable de charge grossière de la rivière diminue la capacité d'absorption du gouffre et finit par le bloquer (niveau b).

Un lac s'installe au niveau du gouffre tandis que la Lesse reprend son ancien cours par la Chavée à un niveau supérieur de 8 m environ à celui du fond de ce lac. Celui-ci fonctionne alors comme un bassin de décantation avec un cône de déjection incliné, graveleux à l'amont, limoneux à l'aval (niveau c).

Finalement, à l'Holocène, (2e partie, la plus récente, de l'ère quaternaire : - 10.000 ans), le Gouffre est déblayé et dès lors, la Lesse creuse un canyon raide dans les sédiments meubles.

M. DRICOT pense que cette remise en fonctionnement du gouffre est postérieure à l'habitat de La Tène du Trou de Han dont il a été question plus haut (p.8).



LE GOUFFRE DE BELVAUX D'APRES C. BARTHELEMY

Après le pique-nique, nous remontons ensemble la vallée du Ruisseau d'En Faule jusqu'à Biernauchamps (Wavreille) en observant les phénomènes karstiques remarquables de ce vallon : vallée sèche - pertes - résurgence de la Fontaine St-Martin. Dans les prairies alluviales, Caltha palustris est en fleu, et dans les taillis des bas de pentes, Viola silvestris, Lathraea squamosa, Primula veris, Pulmonaria sp. ...

Les oiseaux se font entendre nombreux : rouge-gorge, accenteur

mouchet, pic vert, pic noir, pic épeiche, troglodyte, mésanges (charbonnière, bleue, noire, longue queue), pouillots fitis et véloce, bergeronnette grise, bruant jaune, buse variable, geai, grives draine et musicienne, gros-bec, pipit des arbres, roitelet, sittelle, ramier...

Nous revenons à Belvaux par le chemin de crête qui nous ramène au xérobrométum de Maupas où nous retrouvons Thlaspi montanum, Potentilla verna, Anemone pulsatilla, Cotoneaster integerrima...

Maurice EVRARD.

Samedi 22 avril.

Une partie des Naturalistes se retrouvent à l'E.M. de Wellin pour le cours de botanique, pendant que les autres vont donner un coup de main à F. COLLET et M. EVRARD qui ont entrepris des fouilles dans les bois situés au sud de Daverdisse.

Des cercles concentriques sur des photos aériennes, remarqués par F. COLLET, ont été à l'origine de cette fouille. Après une longue période d'espairs (encouragés d'ailleurs par d'éminents spécialistes !) et des journées de durs labeurs (une tranchée de 12 m X 2 X 1, une de 6 m X 1 X 1), il fallut se rendre à l'évidence : les vestiges préhistoriques se réduisaient à un défaut de la photographie. Nous y avons perdu des kilos, des illusions et gagné un peu d'esprit.

M.E.

Samedi 13 mai.

VISITE DE L'ARBORETUM DE RENDEUX.

Des rives de l'Ourthe, près du Moulin de Bardonwez, envahissant le versant vers le village de Boffe, toutes sortes d'essences feuillues et résineuses s'harmonisent si étroitement à la végétation habituelle de la région que le promeneur qui s'aventure en cet endroit, ne s'aperçoit de l'étrange forêt dans laquelle il marche qu'à la vue d'un tronc de bouleau plus blanc que d'habitude, aux reflets de l'écorce d'un cerisier ou aux formes incon- nues de certaines feuilles.

Sur un ensemble de 60 ha se trouvent disséminées environ 1100 espèces d'arbres et arbustes : la presque totalité de celles qui peuvent supporter notre climat.

Monsieur LENOIR qui nous reçut, le 13 mai 1972, dans son arbo- retum hors du commun, nous a expliqué les raisons qui ont motivé l'anarchie apparente de la disposition des plantes. Il étudie d'abord les conditions de vie du pays d'origine afin de trouver le biotope qui répondra le mieux aux exigences des nouvelles acqui- sitions.

De cette manière, il faut tout parcourir pour découvrir les 50 espèces d'érables (70 avec les variétés), les 100 prunus, les

125 à 150 conifères et, pour les passionnés des rhododendrons et des azalées, les quelque 150 variétés qui rivalisent de beauté chaque printemps. Pêle-mêle avec les indigènes se rencontrent également de multiples pommiers d'ornement, des photiniers (proches des cerisiers), des saules, des peupliers, des magnoliers, des liquidambers, des sorbiers, des cognassiers, des marronniers, des sapins, etc... et le Métasequoia, découvert en Chine en 1948, et dont un des premiers exemplaires en Europe a été planté ici en 1952.

Afin d'éviter des accidents, aucune espèce dangereuse de su-macs n'a été admise.

Beaucoup d'espèces sont très rares. Elles viennent en grande partie d'Amérique du Nord (Etats-Unis) ou d'Extrême-Orient (Chine, Japon, et surtout du bord oriental de l'Himalaya), car l'Europe en est pauvre. Pauvreté, semble-t-il, due à son relief qui aurait empêché les migrations des arbres lors des périodes glaciaires.

Grâce à ses relations internationales, son abondante documentation, et, surtout, sa passion pour tout ce qui touche à la nature, Monsieur LENOIR, malgré de nombreux échecs dus aux conditions climatiques de l'Ardenne, continue chaque année d'essayer de nouvelles espèces.

Souhaitons qu'il puisse en être ainsi pendant de nombreuses années encore.

Michel DAVID.

Dimanche 14 mai.

CONTROLE DE L'OCCUPATION DES NICHOURS AU BESTIN ET AU BOIS DE FESCHE.

Une synthèse s'impose en 1972 puisque c'est à partir de cette année que nous avons estimé inhospitaliers les nichours en bois placés en 1970 et que nous avons commencé à procéder à leur remplacement.

On constate que sur environ 93 nichours installés en début d'observation, on a un taux d'occupation :

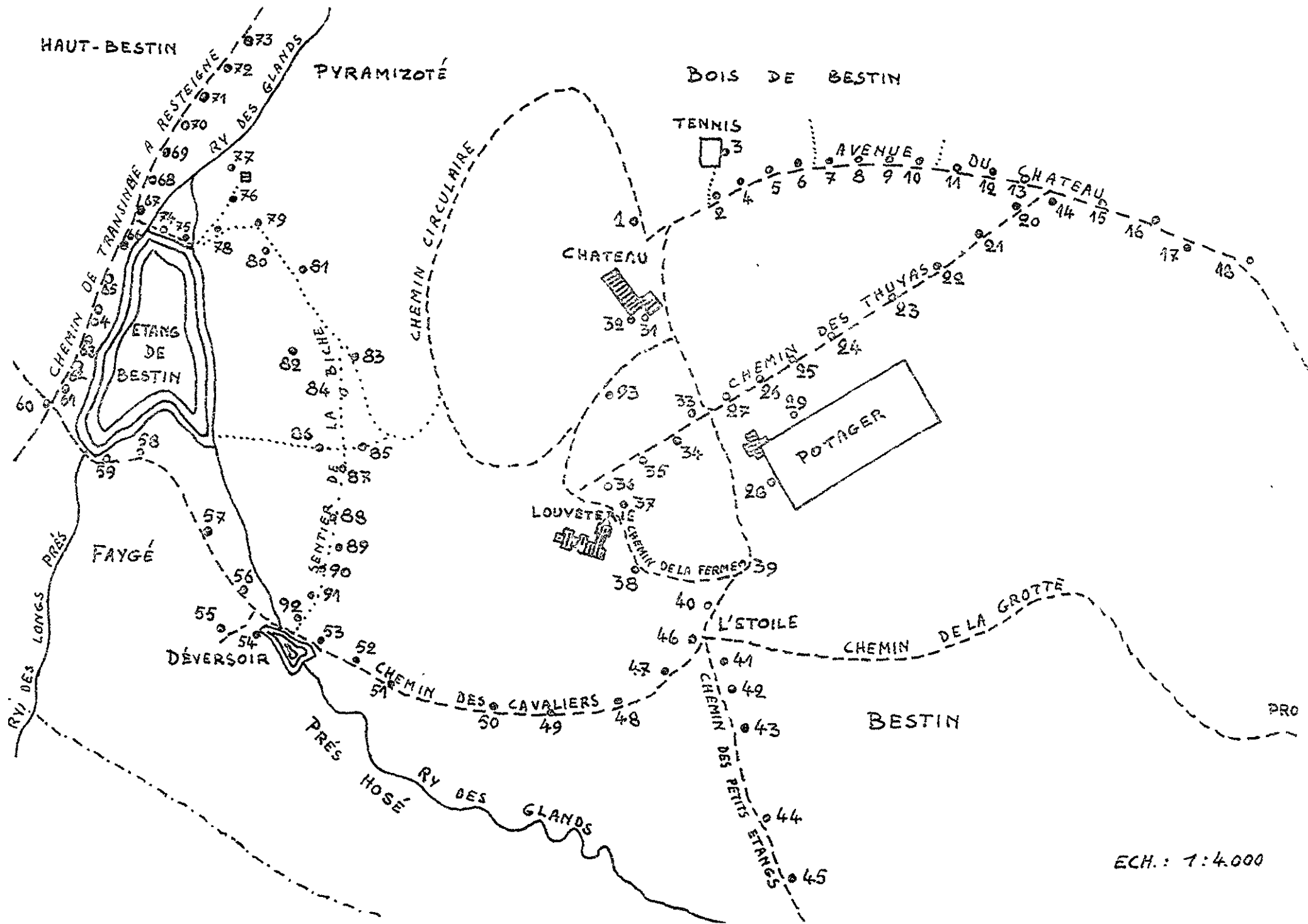
en 1970	de 34/93	36 %	
en 1971	de 55/93	59 %	
en 1972	de 40/84	47 %	(détériorations)

Taux d'occupation d'un même nichour :

jamais occupé		24 nichours
occupés 1 fois		31 nichours
occupés 2 fois	consécutives	28 nichours
	non consécutives	6 nichours
occupés 3 fois		10 nichours

Remarques :

a) occupation 0 : 24



3 ont contenu un nid vide
 6 ont contenu un nid de guêpe ou de bourdon
 15 sont placés à proximité directe de nichoirs occupés
 7 sont entourés de nichoirs peu ou pas occupés; ils se trouvent sur le chemin des cavaliers et au niveau de l'Etoile.

b) occupation 1 : 31

6 ont été occupés la 1^e année

17 ont été occupés la 2^e année

8 ont été occupés la 3^e année

(à la suite de détériorations, il y avait 9 nichoirs en moins la 3^e année)

c) occupation 2 : 34

70-71 : 11 nichoirs dont 4 seront détruits en 1972

71-72 : 17 nichoirs

70-72 : 6 nichoirs

d) occupation 3 : 10

Espèces rencontrées.

		<u>non</u>	<u>n</u>	<u>bl</u>	<u>ch</u>	<u>ind</u>	<u>gob</u>
1970	34 occup.	7	3	10	5	6	3
1971	55 occup.	5	3	20	5	15	7
1972	40 occup.	6	-	2	7	19	6

(Légende : non = mésange nonnette, n = m. noire, bl = m. bleue, ch = m. charbonnière, ind = mésange non déterminée, gob = gobe-mouche)

Parmi les nichoirs occupés 3 fois, on ne constate pas que l'occupation d'un même nichoir soit le fait d'une même variété d'oiseaux.

Ces constatations nécessiteraient une étude beaucoup plus vaste; cette étude, nous la ferons de façon plus valable d'ici quelques années, lorsque nous aurons plus d'observations.

Nous avons toutefois voulu, dès maintenant, marquer cette troisième année d'observation au Bestin, par une interview "inédite" de l'abbé PETITJEAN...

"Le domaine de 155 ha est constitué de biotopes de futaies mélangées de chênes, hêtres, bouleaux, on y trouve aussi des monocultures d'épicéas dans lesquels vivent mésanges noires et roitelets huppés. Près de l'étang et du ruisseau, dans les taillis, vivent d'autres espèces d'oiseaux, certaines espèces étant spécifiques de biotopes bien déterminés.

"L'importance ornithologique de nos observations est marquée par la découverte du gobe-mouche noir (*Ficedula hypoleuca*), signalé comme rare dans la région. L'intérêt est d'autant plus grand que nous assistons à une colonisation du site; le nombre de gobe-mouches noirs nichant au Bestin augmente d'année en année.

"Les gobe-mouches noirs arrivent plus tard que les mésanges; ils occupent les nichoirs restés libres, c'est-à-dire ceux situés près de l'étang et du ruisseau, nichoirs que les mésanges mépri-

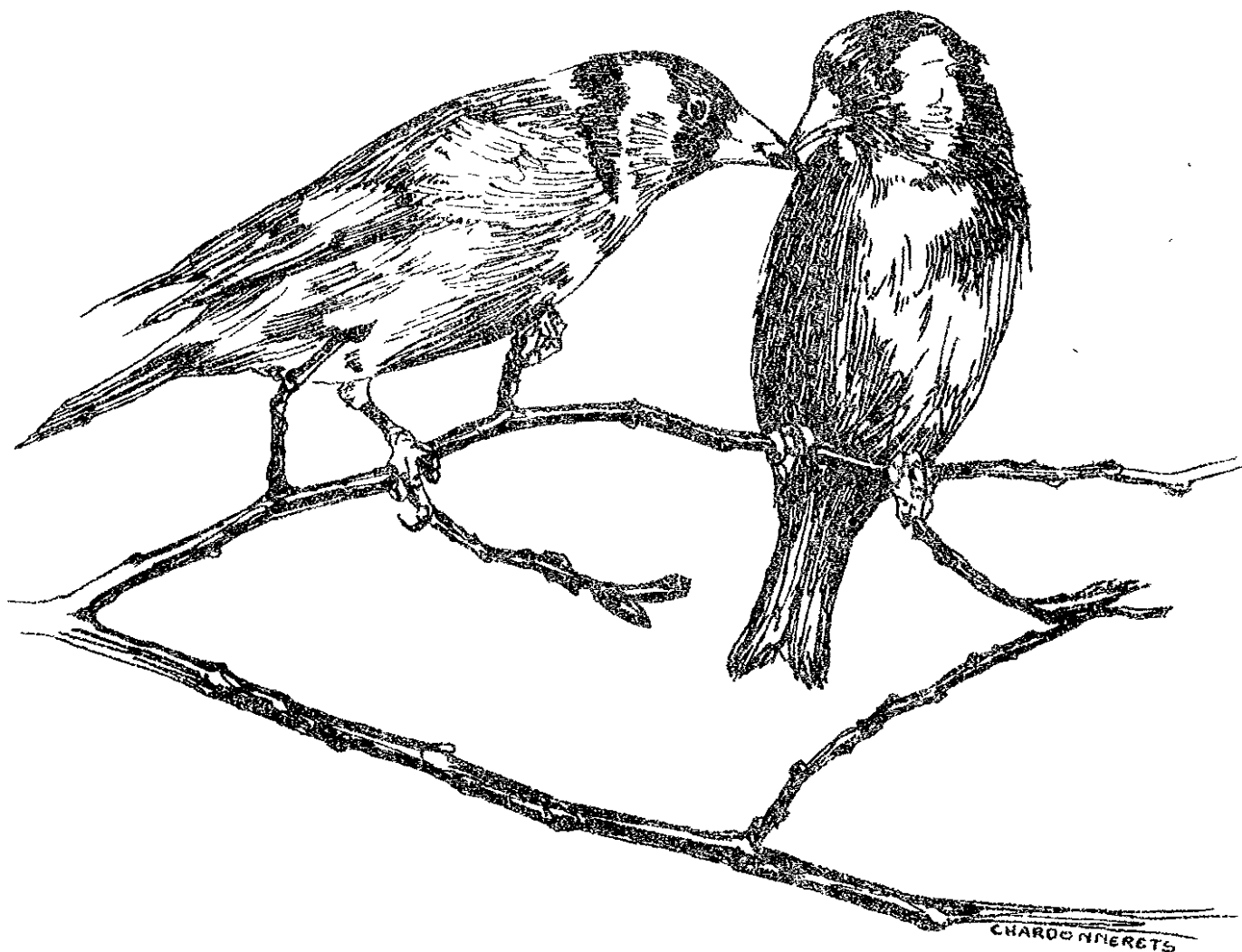
sent, étant donné leur trop grande humidité.

"C'est au Bestin aussi qu'a pu être observée la bondrée apivore (*Pernis apivorus*), vers 5 h du matin, mangeant fourmis et oeufs de fourmis; c'est un rapace assez rare chez nous. On y a aussi observé d'autres rapaces : la buse, la hulotte, le moyen-duc, la chevêche.

"D'autre part, sur l'étang, l'hiver, on a pu voir le héron cendré (*Ardea cinerea*), un chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*), un chevalier cul blanc (*Tringa ochropus*) et on a pu, au printemps écouter les fauvettes dans le taillis et voir nicher à la fontaine Elie un couple de colverts (*Anas platyrhynchos*) et de mésanges boréales.

"On a également observé des pics verts et des pics épeiches qui ont d'ailleurs contribué à l'endommagement des nichoirs faits de bois tendre d'épicéa".

Annick MEURENS.



Samedi 27 mai.

BAL des NATURALISTES avec le CYRES.- Ferme St-Bernard à AUFFE

Dimanche 11 juin.

EXCURSION EN CAR EN CAMPINE.

Le but de l'excursion est de visiter quelques sites caractéristiques de la Campine limbourgeoise aux environs de Genk. Les prévisions météo sont pessimistes et semblent avoir découragé nos membres car une vingtaine de Naturalistes seulement se trouvent au rendez-vous à 7 h à Wellin. Comme toujours... les absents auront eu tort, et c'est sous un soleil radieux que se déroulera la journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la détente.

La matinée est consacrée à la visite de la Réserve naturelle de Genk, réserve privée de 220 ha, gérée par l'Association des réserves naturelles et ornithologiques de Belgique. Le conservateur, M. KERCKHOFS, a accepté d'être notre guide.

Le site de Genk est constitué de petites crêtes sablonneuses et parallèles, alternant avec des dépressions allongées, au travers desquelles furent jadis établies des digues pour créer quelque 35 étangs utilisés pour l'élevage du poisson. Ceux-ci étaient régulièrement vidés et faucardés; les landes voisines étaient pâturées, étrépiées et périodiquement brûlées pour rajeunir la bruyère. Cette utilisation du milieu naturel a contribué à diversifier les biotopes primitifs. Des crêtes sablonneuses aux pièces d'eau, existe une zonation caractéristique de végétations que M. KERCKHOFS nous fait découvrir :

- la dune mobile à *Corynephorus canescens* (graminée très reconnaissable au stade végétatif par sa ligule allongée-pointue), *Spergula morisonii* (en plages discontinues) et *Carex arenaria*;
- la dune fixée avec *Festuca ovina*, *Agrostis coarctata*, *Spergula morisonii*, *Carex arenaria*, *Rumex acetosella* + différents lichens et mousses;
- la lande sèche à callune (*Calluna vulgaris*) et genêts (*Genista anglica*, *Genista pilosa*) propre aux podsoles sablonneux comportant, vers 30-40 cm, un horizon noirâtre d'accumulation d'humus et d'oxyde de fer;
- la lande humide à bruyère quaternée (*Erica tetralix*) et droseras (*D. rotundifolia* et *D. intermedia*);
- le marais tourbeux à piment royal (*Myrica gale*), sphaignes, comaret (*Camarum palustre*) et arbustes dispersés tels que *Frangula alnus*, *Salix cinerea*, *Salix aurita*, *Alnus glutinosa*...
- l'aulnaie marécageuse typique (le long des drains d'alimentation) avec notamment l'osmonde royale (*Osmunda regalis*);
- les plages tourbeuses acides (en bordure des étangs, dans le marécage tourbeux), constituées d'un tapis de sphaignes recouvert d'une strate herbacée de *Carex rostrata*, *Juncus*

- acutiflorus et Eriophorum angustifolium;
- enfin les différentes ceintures de végétation entourant les étangs : roselières à Phragmites communis, typhaies à Typha latifolia et Typha angustifolia, jonçaises (Juncus acutiflorus) et cariçaises;
- Les pièces d'eau comportent des hydrophytes tels que Scirpus lacustris (joncs des chaisiers), Nymphaea alba, Nuphar luteum.

La diversité des milieux est responsable de l'abondance et de la variété de l'avifaune: on y a dénombré jusqu'à 152 espèces dont 85 nidificatrices. Le Bruant des roseaux notamment y est particulièrement abondant, car il y trouve son biotope préféré dans les marais à Myrica gale (cf étude de Claude GHIOU dans "Les Naturalistes belges" 53/8). Il est intéressant de souligner que le marais de Genk est l'un des deux sites belges, avec le Zwin, repris dans la liste des zones humides européennes d'importance internationale (projet Mar de l'Union internationale pour la conservation de la nature).

Après avoir remercié notre excellent guide pour la sollicitude qu'il nous a témoignée en nous faisant découvrir les merveilles de cette réserve exceptionnelle (tant du point de vue botanique qu'ornithologique), nous quittons Genk pour nous rendre à Mechelen-aan-de-Maas dans une réserve naturelle de l'Etat cette fois : "De Mechelse Heide" (388 ha).

Nous profitons des installations de pique-nique réalisées par les Eaux et Forêts pour nous restaurer à l'ombre des Prunus serotina, avant de parcourir les superbes landes à bruyère de la réserve. Pierre Mannaert est rayonnant car les cicindèles sont fidèles au rendez-vous. Maurice Evrard quant à lui examine attentivement les silex très nombreux dans le coin. Que la lande doit être belle en septembre quand les bruyères sont en fleurs ! On sait que la réserve est un des derniers paysages caractéristiques de haute Campine, sur les collines de sables caillouteux formant un ancien cône de déjection de la Meuse. A côté des landes à bruyère, on peut retrouver des échantillons de la forêt climax de la région, à savoir la chênaie pédonculée à bouleau (Querceto-Betuletum), installée sur une gamme de sols allant du sol brun ocreux au véritable podsol humoferrique. Les landes à bruyère sont en effet des formations secondaires qui ont remplacé les chênaies suite au pâturage séculaire, à la culture itinérante et aux feux périodiques. Les plus anciennes remontent à la période néolithique et à l'âge du fer, mais elles n'ont cessé de s'étendre à partir du bas Moyen Age.

- On distingue en Belgique plusieurs types de landes à bruyère :
- a) la lande à callune et genêt (Calluno-Genistetum) propre aux podsoles sablonneux (de Flandre, Campine, mais aussi de Gaume et du Hainaut);
 - b) la lande à callune et myrtille (Calluno-Vaccinietum) des sols bruns podsoliques sur substrat sablo-limoneux ou schisto-gréseux (Ardenne);

- c) la lande à callune et antennaire propre aux sols bruns des schistes et grès légèrement calcifères de la Famenne et de la Fagne (en voie de disparition);
- d) la lande tourbeuse à Erica tetralix sur les podsols et les sols bruns podsoliques humides.

La lande de Mechelen-aan-de-Maas héberge également une bruyère méridionale, Erica cinerea (bruyère cendrée) avec ses feuilles verticillées par 3, ainsi que le lichen des rennes (Cetraria islandica).

C'est à regret qu'il nous faut quitter ce paysage sauvage et romantique à souhait, mais le temps presse car nous avons annoncé au programme la visite du domaine provincial de Bokrijk... et Bokrijk est le lieu de récréation le plus visité de la Belgique orientale ! En effet, c'est la toute grande foule qui nous attend!

Le domaine de Bokrijk, situé à 9 km au N-E d'Hasselt, s'étend sur 540 ha dont 150 ha de bois et 40 ha d'étangs aménagés en réserve naturelle. Le parc comprend en outre un arboretum de 12 ha groupant 3000 essences, une roseraie et la plus grande plaine de jeux du pays. Mais c'est surtout son remarquable musée de plein air qui fait la renommée de Bokrijk. Ce musée veut "par la reconstruction de bâtiments authentiques, transférés avec tous leurs accessoires, recréer la culture populaire et donner une image de la vie journalière de ses anciens habitants, telle qu'elle nous apparaît dans leurs constructions, leurs ustensiles, leur artisanat et leurs techniques agricoles". Il comprend une église du 12e s, plusieurs fermettes campinoises, une ferme abbatiale, une vieille auberge rustique, des granges, des moulins à vent et à eau, etc...

Il est impossible évidemment de tout voir en si peu de temps et il sera difficile, l'heure du retour arrivée, de récupérer tous les amis égaillés... dans le parc à attractions.

Pierre LIMBOURG.

- Bibliographie :- Les réserves naturelles de la Belgique, par A. NOIRFALISE et coll. (Adm. des Eaux et Forêts), 1970
- Milieux et biotopes de la vie sauvage en Belgique, par A. NOIRFALISE (Ardenne et Gaume, Monographie N° 6, 1966.)

Samedi 17 juin.

L'après-midi, EXCURSION dans les MARAIS DE VANCE (Gaume).

Nous visitons la réserve du Landbrücherbach, au S-E de Vance, sous la conduite de Monsieur J.NOEL.

Les marais de Vance constituent un complexe remarquable de tourbières, reposant en grande partie sur des marnes (Marne de Jamoigne) et en partie sur des sables décalcifiés du Virtonien.

Ces tourbes étaient exploitées jadis comme combustible.

Cette région naturelle a été étudiée à différents points de vue.

Citons notamment une intéressante étude sur l'aspect historique de la végétation, d'après des études palynologiques.

Nous nous sommes intéressés, avant tout, à la flore remarquable de cet endroit, constituant un échantillon assez grand de différentes formes de végétation de bas marais.

On trouvera des associations correspondant à des tourbières acides.

Dans les mares provenant d'anciennes fosses d'extraction de la tourbe, nous observons le comaret (Comarum palustre L.) et le trèfle d'eau en fleur (Menyanthes trifoliata).

Le bas marais acide est constitué principalement de la laîche des boubriers (Carex limosa) espèce rare; dans cette cariçaie basse acide, il y a aussi des sphaignes; nous y trouvons également Lycopodium clavatum et Drosera rotundifolia.

Par endroit, ces bas marais acides ont évolué en tourbières bombées à hautes sphaignes. En y voyant les quantités de canneberges en fleurs (Oxycoccus palustris), nous nous sommes juré de revenir à la saison des fruits. Nous observons aussi différentes espèces de linaigrettes en fleurs (Eriophorum vaginatum et Eriophorum angustifolium).

Autour de ces marais proprement dits, nous parcourons une lande humide avec notamment des myrtilleurs : Vaccinium myrtillus, l'airelle des fanges, Vaccinium uliginosum que nous avons vue en fleur.

Outre ces marais acides existent aussi des sols plus alcalins; c'est là que nous avons vu la très rare linaigrette à feuilles larges (Eriophorum latifolium).

Parmi ces landes tourbeuses nous vîmes aussi en fleur : Orchis maculata (Dactylorhiza maculata), Orchis latifolia (Dactylorhiza majalis), Salix repense, Potentilla erecta, Carex paniculata et, en fruit, Viola palustris.

Sur le chemin forestier où une partie du groupe s'était égarée, il y avait aussi des Genista pilosa, des Maisanthemum bifolium, des raiponces (Phyteuma spicatum)...

Au point de vue mycologique, nous avons déterminé Omphalia spagnicola et Mittrula paludosa et une série d'autres champignons moins spécifiques que nous connaissons mieux : Trametes hirsuta, Piptoporus betulinus, Tricholoma nudum, Laccaria laccata, Amanita rubescens, Hypholoma fasciculare, Russula clarofava, Boletus bovinus et de nombreuses collybies.

Etant donné le nombre important de participants à cette promenade, l'aspect ornithologique de cette réserve n'a pu être observé.

Cette après-midi fut trop courte pour observer tant de jolies choses et nous nous sommes promis de nous y retrouver prochainement.

Pour plus de détails concernant cette réserve, citons :

- D. Heim Thomas : Etude palynologique du Marais de Vance
Acta geographica Lovaniensia Vo 7, 1969 pp 113-119.

- Dethioux : Tourbières basses et tourbières hautes
Le pays gaumais 1966-1967 p 110

Annick MEURRENS.

°
° °
°

Il n'y a pas que les "vrais" naturalistes qui ont trouvé leur pâture dans ces prestigieux marais de Vance. D'autres y ont rencontré la Muse qui les a invités à dépoussiérer leur luth et ils ont tenté de redire, avec plus ou moins de bonheur, la douce harmonie qui fait vibrer le coeur de l'homme à l'unisson de la nature inviolée.

Les accents d'André ROSEN, naturaliste très occasionnel, sont délibérément romantiques...

Aucun souffle de vent ; soudain des cris, des rires
Déchirent étrangement l'angoisse du marais.
La troupe en tirailleurs, son guide en point de mire,
Patauge dans la tourbe, parfois tombe en arrêt.

De la buse variable j'entends le chant moqueur
Qui me fait regretter les plaisirs de la ville.
Quel chagrin désuet fait chercher à mon coeur
Dans le printemps gaumais un dérisoire exil ?

Avancez compagnons, au ras du clapotis.
Comme le drosera mon âme n'a de cesse
De capter du bonheur son parfum interdit.

Le chemin du retour : une ombre de tristesse
Se lève avec le soir ; j'ai cru comme jadis
Trouver dans ton regard l'incrédule tendresse.

°
° °
°

Maurice EVRARD, lui, a opté, très provisoirement sans doute, pour une facture nettement parnassienne.

Passé les frondaisons des aulnes glutineux
Qui recèlent, jaloux, de rares dryoptères,
L'eau glauque du marais propose le mystère
De ses chemins secrets aux coeurs aventureux.

Saules nains, linaigrettes aux plumets vaporeux,
Rampants oxycoccos, orchidées solitaires,
Ményanthès rosés couronnés d'éphémères,
Frémissent dans le vent qui partage leurs jeux.

Sur un coussin de sphaigne, au soleil, un faon dort.
Au sommet d'un bouleau, la bondrée apivore
Peigne son plastron blanc de son bec acéré.

Et la verte araignée, sur son fil invisible
Chemine prestement de la hampe flexible
Du jonc uligineux au rouge comaret.

°
° °
°

Après notre promenade dans les marais de Vance, nous nous sommes arrêtés à Hachy pour observer l'événement ornithologique de l'année : la nidification de cigognes.

Ces cigognes (*Ciconia ciconia*) sont des oiseaux migrateurs vivant à l'Est de nos régions.

Ces échassiers migrent l'hiver vers les pays chauds d'Afrique du Nord. On peut observer leur passage, au-dessus de la Belgique lors de leur migration.

Mais l'observation de leur nidification est très rare; le dernier cas remontait à 1895 dans les Flandres. Aussi celle de la couvaison de trois oeufs par deux parents cigognes que nous avons pu faire ce 17 juin 1972 est exceptionnelle.

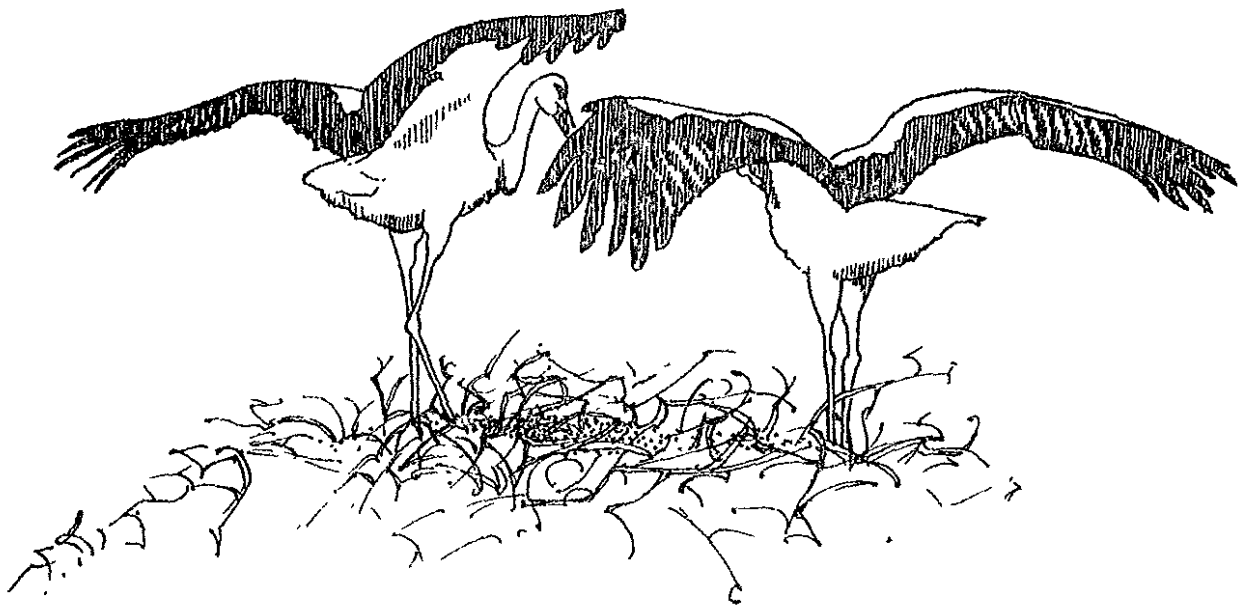
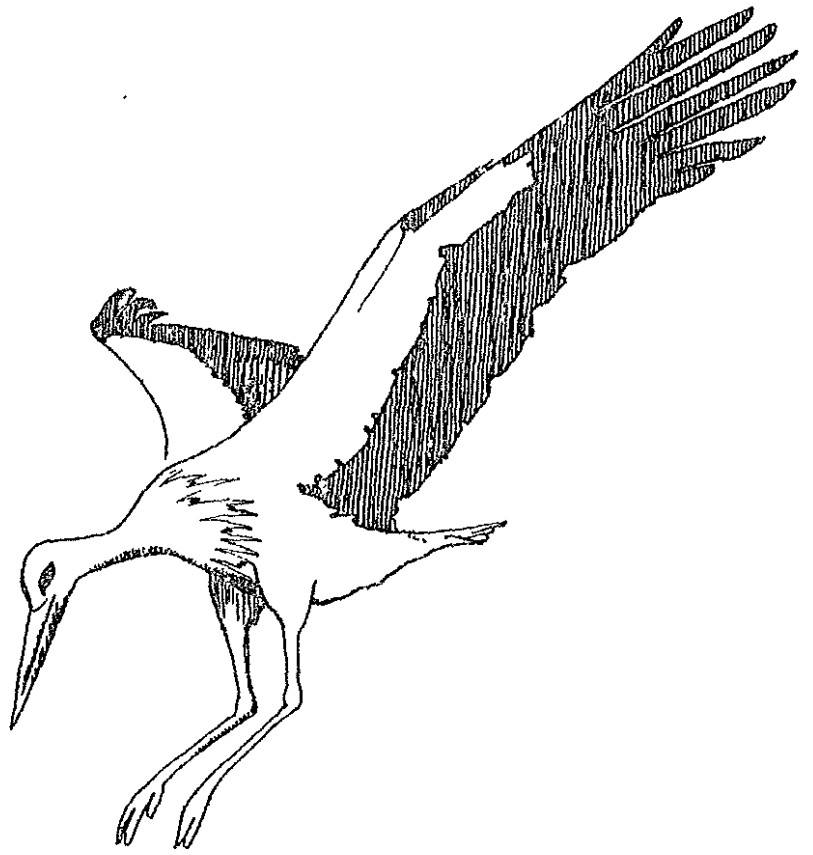
Remarquables aussi sont la prévenance, l'attention, l'enthousiasme et la joie avec lesquels toute la population du petit village de Hachy a accueilli les cigognes.

Datons l'histoire de ces cigognes à Hachy en 1972 :

- 24 avril	arrivée du couple
- 4 au 22 mai	accouplements
14 et 17 mai	2 autres cigognes accompagnent le premier couple
18 mai	début de ponte
18 mai au 18 juin	couvaison par les deux adultes (32 jours)
17 juin	notre observation (le nid se trouve au sommet d'une meule de foin)
18, 20, 22 juin	éclosion (3 poussins)
24 juin	mort d'un jeune
3 - 4 juillet	maladie de la mère
13 et 16 août	premier vol des cigogneaux (ou cicognats, ou cigogneaux, ou ciconneaux, ou cigonneaux !)
1er septembre	départ de toute la famille

Chacun espère leur retour au printemps prochain... Affaire à suivre...

Annick MEURRENS.



Du 3 au 13 juillet : 2e CAMP-NATURE AU VERCORS

Abondants et diserts l'an passé, pour narrer les hauts et menus faits du premier Camp-Nature, les chroniqueurs sont restés étrangement muets au sujet du second...

Bien sûr, la savante "Présentation du Vercors" rédigée par Pierre Limbourg l'an dernier est toujours actuelle et chacun pourra s'y référer : voir "Rapport 1971", p. 19 et sq.

Pour marquer quand même le coup, de modernes poètes de la nature ont été appelés à la rescousse...

"Appelée enfin au lieu des plus fortes chaleurs, la larve se délivre du maillot collant de sa nuit et laisse au vestiaire des hautes herbes sa défroque de mineur. Elle accède à la vérité du jour et cigale, de la sage olivaie, elle dresse le fût de ses colonnes. Son rythme élève, partage l'effort et fonde la durée. Eloge du soleil qui exhausse la graine, ce chant arme le bras du moissonneur."

Philippe JONES

LA BETE A BON DIEU

"Oeil rond, robe à pois. Elle triture de menues prières de silex. Mais elle ne prie pas. Elle est circonscrite. Insoluble. Elle tranche. D'un grain, visiblement, serré. Chair saine. Son sourire l'enveloppe. Je suis une femme contenue. Epluche un cha-pelet de bonheur. Adorée, oui. Pince ce qui la comble. Petite bête adorable. On ne sait quoi, elle hache. Rouge ou bleu, c'est tout comme. Jubile. Joue aux billes. Montée sur de très fins roulements (à billes). Se déplace très vite. Ou s'envole, d'un dé clic, relevant sa robe. Comique. Attentive. Tendre, soudain. Extrêmement dense, plus profonde qu'on ne croirait. Elle vous charcute de vastes petits poèmes qui contiennent tout. Poésie au cube."

Pierre CHABERT : Les Ontophages.

"Attouchement sacré
de la paume et de la pierre
un dialogue se noue
qui remonte à la nuit
de la peur et du feu
la montagne écoute et vacille"

Jean-Vincent VERDONNET : Cairn.

Vendredi 14 juillet.

CONFERENCE du Professeur J-P. HARROY (ULB) sur l'ENVIRONNEMENT, organisée à l'Hôtel de Ville de Wellin par le Crédit Communal de Belgique, l'Administration Communale de Wellin, le Syndicat d'Initiative et le Cercle des Naturalistes de la Haute-Lesse.

La conférence du Professeur Harroy, délégué belge à la récente Conférence de Stockholm sur l'environnement, abonde en faits précis, souvent même chiffrés, l'autorisant à pousser un véritable cri d'alarme devant l'extension des nuisances qui menacent l'environnement de l'humanité. Il mène une campagne courageuse, par la parole et par la plume, pour provoquer une prise de conscience de la gravité des problèmes et de l'urgence des solutions à leur apporter.

En conclusion, il fonde son espoir de salut dans le réveil de l'opinion publique qui doit connaître la menace qui pèse sur notre monde, accepter les sacrifices d'argent et de confort que toute solution au problème doit entraîner, enfin, faire pression sur les politiciens pour exiger l'application de ces solutions.

M.E.

Dimanche 20 août.

PROMENADE D'INITIATION dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

C'est un peu jour de rentrée aujourd'hui pour les Naturalistes. Après le farniente des vacances, rien de tel qu'une bonne journée de travail pour nous remonter le moral!

Une trentaine de membres sont fidèles au rendez-vous devant la chapelle de Belvaux. Le temps est radieux et c'est dans la joie de se retrouver que la petite troupe se met en chasse, munie de cageots, de pelles, de bûches et de filets à papillons...

Nous empruntons d'abord la route de Resteigne que nous quittons très vite au niveau des dernières villas par un chemin montant à droite sur le flanc est du Bois Niau. Nous nous regroupons au milieu d'une prairie sauvage d'où le panorama sur la vallée de la Lesse est remarquable. Pierre Limbourg explique le programme de la journée. Deux centres d'intérêt sont prévus au cours de la matinée : la mycologie d'une part avec Jean Weis comme guide (voir plus loin "L'année mycologique..."), la pédologie d'autre part -ou mieux les relations sol-végétation- avec Maurice Evrard et Pierre Limbourg. Après quelques précisions fournies par Maurice sur la géologie de la région, nous nous répartissons en deux groupes.

La première station retenue par les "pédologues" est la hêtraie mélangée à Carex glauque occupant le flanc nord du Bois Niau (1), où une tranchée a été creusée afin de mettre en évidence le profil du sol (voir détails dans les notes ci-après). Nous nous trouvons sur le schiste frasnien (Fr1m) et le sol qui s'y est développé est du type brun lessivé.

Un peu plus haut, en remontant vers les ruines de l'Ermitage, nous passons progressivement à un autre type de hêtraie installée au pied de la muraille calcaire Fr10; en raison de la topographie du lieu, le substrat géologique est recouvert d'une épaisse couche de limon de colluvionnement. Il s'agit de la hêtraie neutrophile à ail et aspérule sur sol brun eutrophe (2). Le profil que nous avons sous les yeux diffère nettement du précédent, notamment par l'absence de l'horizon B argileux d'accumulation, remplacé par un horizon (B) constitué d'argile rougeâtre d'altération du calcaire.

Nous longeons ensuite la ligne de crête du plateau d'où la vue s'étend très loin sur la dépression de Famenne : Maurice en profite pour rappeler le comportement différent du schiste et du calcaire sous l'action de l'érosion. En contrebas, nous admirons, accrochées à la falaise, de magnifiques touffes de fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium* L.) caractéristique de l'érablière-tillaie des éboulis rocheux ombragés. La chênaie à charme du plateau calcaire (3) résulte d'une ancienne exploitation de la forêt en taillis probablement associée à l'essartage, ce qui explique la disparition du hêtre au profit d'essences de lumière. Le sol brun calcaire qui la supporte est assez superficiel et, à la différence des profils examinés jusqu'à présent, ne contient pas de limon.

Nous retrouvons les "champignonneux" à la cabane Debernardi... ainsi que notre cher Abbé qui a eu la gentillesse de nous préparer un bon feu pour notre pique-nique.

Après le dîner, pendant que Jean prépare sa traditionnelle exposition mycologique, les culs-terreux, décidément indécrottables, s'en vont examiner un quatrième profil (4) creusé non loin de là dans une chênaie-charmaie installée sur schiste frasnien. Il s'agit cette fois de la chênaie à charme à *Carex* glauque sur sol brun lessivé. Celui-ci est fort comparable à celui observé à la 1^{re} station, mais est beaucoup plus argileux et présente en profondeur des taches d'oxydo-réduction. Chacun y va de son commentaire pour tenter d'interpréter les différences observées et finalement c'est la topographie qui est reconnue comme la principale responsable du phénomène : lessivage plus intense, absence de colluvionnement, exploitation en taillis, etc...

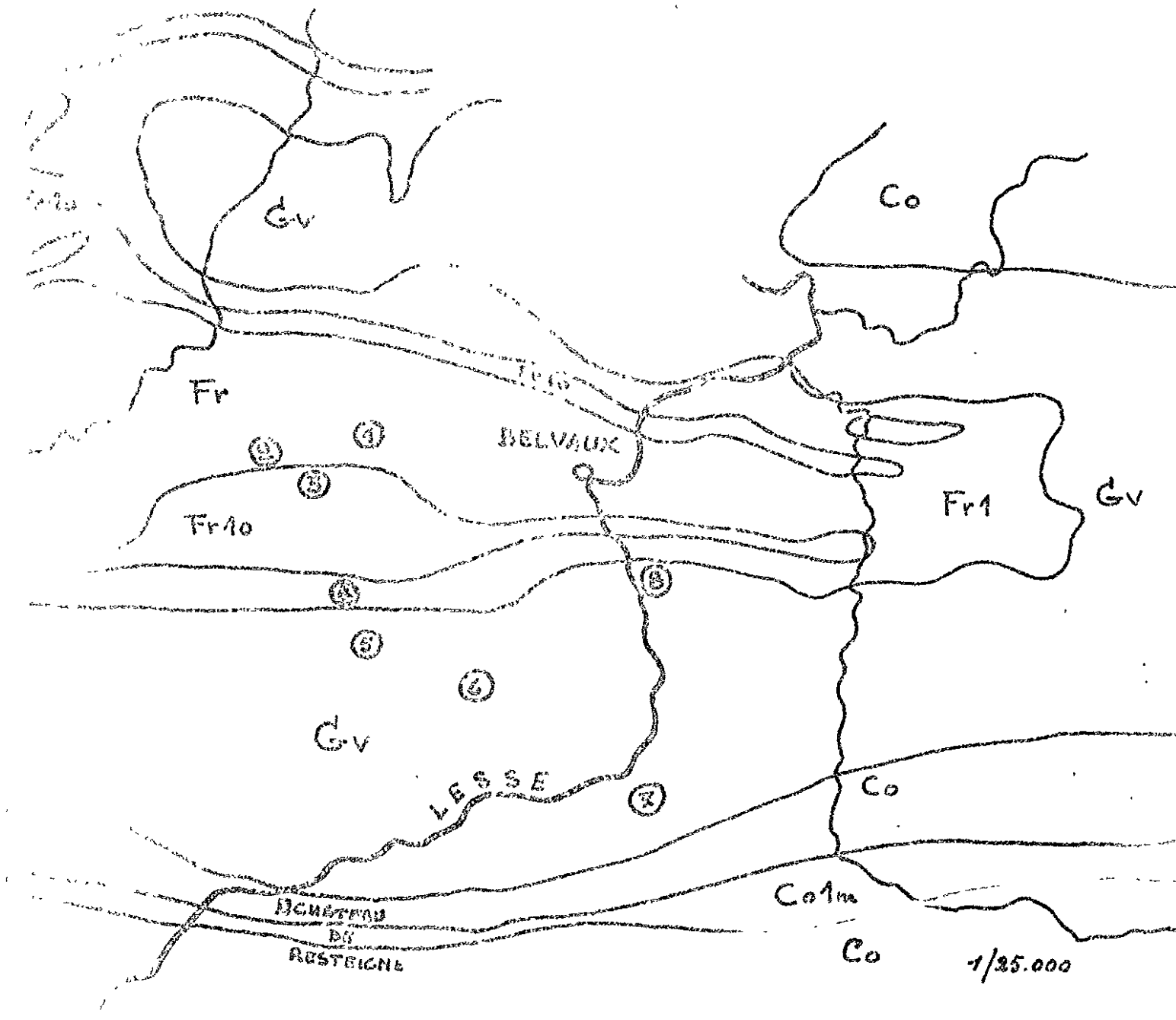
Après la revue détaillée des champignons récoltés le matin, nous poursuivons tous ensemble la promenade qui nous conduit des Pérées, où nous avons l'occasion de discuter de l'origine anthropique des pelouses de type méso-brometum (5), aux gradins rocheux du tienne Mosseray où nous admirons un remarquable xéro-brometum (6) colonisant un "sol" réduit à sa plus simple expression et dénommé par les spécialistes "lithosol calcaire".

Nous retrouverons cette belle pelouse xérophile à séslerie et globulaire au sommet des Hautes-Roches non sans avoir franchi la Lesse dans la propriété de Madame Debernardi et traversé la magnifique hêtraie d'Ellinchamps (7) qui représente la forêt-climax des sols bruns calcaires. Là-haut, l'Abbé nous donne à sa manière

une excellente leçon de choses en nous entretenant des relations existant entre la végétation - et donc dans une certaine mesure le sol - et la faune aviaire.

Des Hautes-Roches, nous regagnons enfin Belvaux en suivant la plaine alluviale de la Lesse où un dernier profil (8) a été creusé pour nous dans une prairie à reine des prés et angélique. Pierre nous explique l'origine des phénomènes de gleyification et du passage des oxydes ferriques (couleur rouille) au stade ferreux (couleur bleue) qui traduisent les divers états d'engorgement du sol. Le moment de faire la synthèse est arrivé et c'est cette dernière que le lecteur trouvera ci-dessous en guise de conclusion.

Pierre LIMBOURG



RELATIONS SOL-VEGETATION DANS LE PARC DE LESSE-ET-LOMME
(1e partie)

1. Quelques notions élémentaires de pédologie.

- PEDOLOGIE (grec pedon = sol, et logos = science) : étude des sols (caractères physiques et chimiques), de leur histoire et de leur évolution.
- SOL : partie superficielle de la croûte terrestre résultant de la décomposition :
 - 1°) des roches-mères par les agents physiques et chimiques
 - 2°) des résidus végétaux et animaux par les agents biologiques

N.B. - Roche-mère = substrat géologique qui a donné naissance au sol.

Dans le P.N., 2 types principaux de roches-mères :

- schistes ---altération physique--> argile
- calcaires ----altération physique et chimique--> bicarbonate de calcium soluble (éliminé) + argile résiduelle de teinte rougeâtre

- Agents biologiques : plantes (bactéries et champignons) et animaux (acarions, vers...) du sol.

- CONSTITUANTS D'UN SOL :

- air + eau (env. 50%)
- matières minérales
- matières organiques mortes † décomposées
- matières organiques vivantes = multitude de micro-organismes végétaux et animaux
- différentes substances chimiques (ex.: calcaire)

- PARTICULES SOLIDES DU SOL = fragments de roche non altérée, minéraux isolés, substances dissoutes ou en suspension colloïdale, matière organique.

Classement granulométrique (basé sur la dimension des particules) :

- argile pédologique = inf. à 2/1000mm (propriétés colloïdales)
- limon pédologique : entre 2/1000 et 20/1000 mm
- sable fin : entre 20/1000 et 2/10 mm
- sable grossier : sup. à 2/10 mm (--- squelette du sol)

N.B. argile pédologique =
argiles minéralogiques (silicates d'al hydratés)
oxydes de fer et d'aluminium
minéraux cristallisés
silice colloïdale

- CYCLE DE LA MATIERE ORGANIQUE :

- 1) désintégration de la litière forestière par les animaux (arthropodes, lombrics) constituant la pédofaune du sol,
- 2) dissolution chimique des membranes des tissus végétaux par la microflore du sol (bactéries et champignons),
- 3) biosynthèse de l'humus (humification), matière organique colloïdale brune ou noire, par les bactéries,
- 4) minéralisation de l'humus --- libération de l'azote minéral (nitrates) repris par les racines des plantes supérieures.

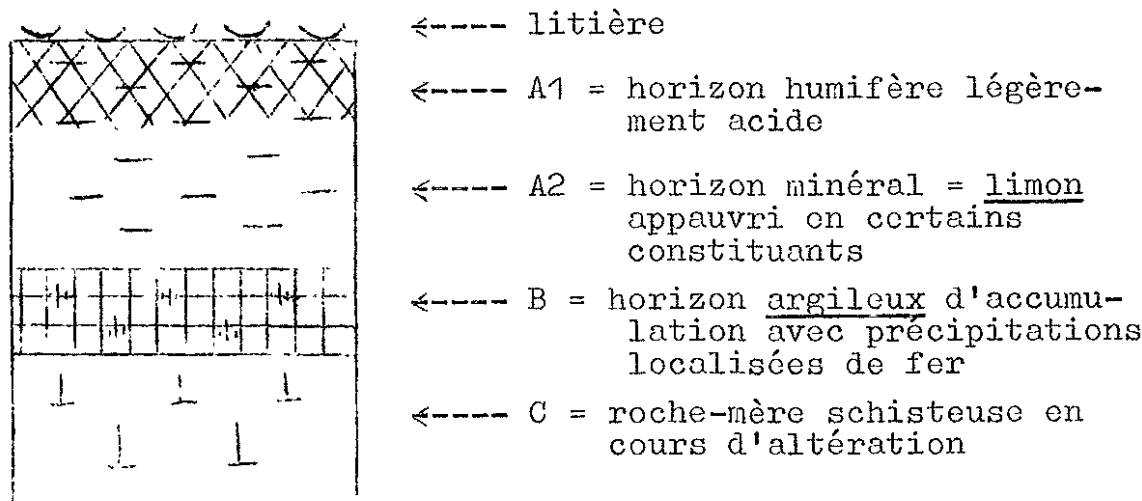
- SOLS BRUNS FORESTIERS : se forment sous les climats tempérés humides où la végétation climax est la forêt de feuillus à feuilles caduques. Ces sols correspondent à l'optimum de nutrition des plantes et fournissent d'excellentes terres de culture (Europe occidentale). Les colloïdes argileux sont bien stabilisés par un statut élevé des bases échangeables (calcium, magnesium, potassium...); ils contiennent des oxydes de fer bruns qui donnent au sol sa couleur caractéristique. Enfin, ils sont souvent le siège d'un léger lessivage.

B.B. Lessivage : entraînement vers les profondeurs du sol, sous l'action percolante de l'eau de pluie, des ions minéraux solubles et des fines particules d'argile : ces dernières s'accumulent à une certaine distance de la surface en un horizon d'accumulation (horizon B) compact à texture argileuse. Le lessivage est d'autant plus prononcé que le sol est acide.

2. Profils examinés.

a) sur schistes frasniens

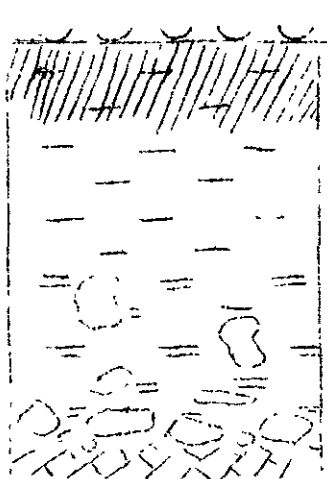
- "sol brun lessivé"



- N.B. - Dans le premier profil (flanc nord du Bois Niau (1)) : horizon limoneux très épais en raison du colluvionnement (hêtraie mélangée à carex glauque);
- Dans le profil creusé à proximité des Pérées (4) : sol plus superficiel et davantage lessivé (pas de limon de colluvionnement) ---> horizon B argileux très compact et imperméable (chênaie-charmaie à carex glauque).

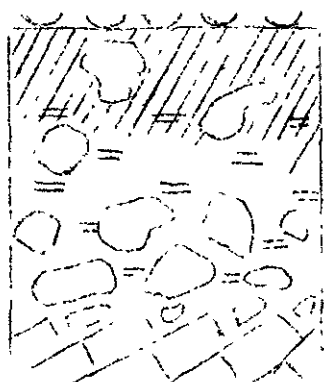
b) sur calcaires

- "sol brun eutrophe" (au pied de la falaise calcaire du Bois Niau, 2e profil (2), hêtraie neutrophile à ail et aspérule)



- ←--- litière
- ←--- A1 = horizon humifère saturé en calcium
- ←--- Limon de colluvionnement dû à des apports loessiques
- (B) = argile d'altération rougeâtre résultant de la dissolution du calcaire (et non d'un lessivage à partir de l'horizon supérieur) + carbonate de calcium libre
- ←--- C = roche-mère calcaire

- "sol brun calcaire" (plateau du Bois Niau (3): chênaie-charmaie à primevère, Pérées (5) : méso-brometum et Ellinchamps (7) : hêtraie calcicole)



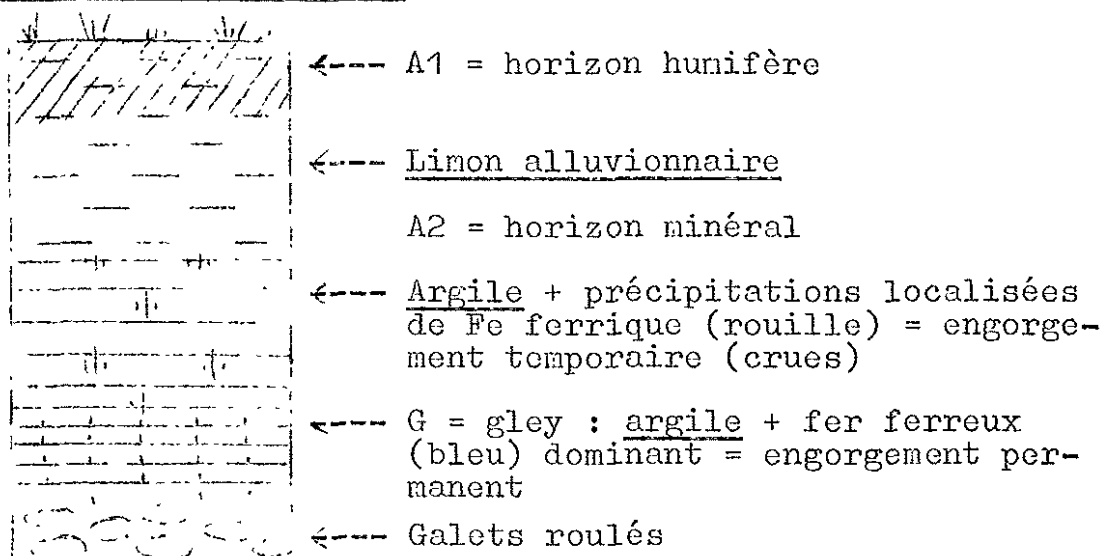
- ←--- litière
- ←--- A1 = horizon humifère saturé en calcium
- ←--- Argile d'altération + carbonate de calcium libre
- ←--- C = roche-mère calcaire

N.B. Absence de limon

- "lithosol calcaire" (flanc sud du tienne Mosseray (6) : xéro-brometum) : idem au sol brun calcaire mais roche superficielle.

c) sur alluvions modernes de la Lesse (prairie sauvage à reine des prés et angélique)

- "sol alluvionnaire à gley"



3. Relations sol-végétation étudiées.

a) sur schistes calcarifères frasniens :

(sols bruns lessivés)

(1) Hêtraie mélangée à Carex glauque (= futaie naturelle sur schistes, surtout sur versants ombragés à sol profond)
(exploitation en taillis)



(4) Chênaie-charnaie à Carex glauque (surtout sur pentes et plateaux)

b) sur calcaires compacts frasniens et givetiens :

1°) (sols pierreux et superficiels sur versants ensoleillés à forte pente = lithosols)
(chênaie de chêne pubescent)

(dégradation)

(Fourrés xérophiles à cornouiller mâle)

(déboisement et érosion)

(6) xérobrometum

2° (sols bruns calcaires sur plateaux)

(7) Hêtraie calcicole à carex et orchidées

(exploitation en taillis)

(3) Chênaie-charmaie à primevère

(déboisement, pâturage)

(5) Mésobrometum

3° (sols bruns eutrophes sur versants frais, enrichis en limon de colluvionnement)

(2) Hêtraie neutrophile à ail et aspérule

N.B. Sur éboulis rocheux ombragés : Erablière-tillaie à scolopendre.

4. Caractérisation sommaire des associations végétales reconnues.

- Hêtraie mélangée et chênaie-charmaie à carex glauque : espèces calcicoles (érable champêtre, cornouiller mâle, viorne mancienne...) + espèces acidophiles (chèvrefeuille, sorbier, bouleau)
Ex. flanc nord du Bois Niau
- Hêtraie neutrophile à ail et aspérule : hêtre + érable sycomore, frêne, ail des ours, aspérule
Ex. pied de la falaise calcaire, Ermitage
- Hêtraie calcicole : hêtre, érables sycomore et plane, tilleul à larges feuilles + orchidées (*Cephalanthera alba*, *Epipactis atropurpurea*); lierre abondant
Ex. Ellinchamps
- Chênaie-charmaie à primevère : jonquilles, primevères, orchis mâle, muguet, anémone sylvic...
Ex. plateau du Bois Niau
- Mésobrometum : brome érigé, anémone pulsatille, orchidées, gentianes...
Ex. Péréés
- Xérobrometum : sésélière bleue, globulaire, oeillet des Chartreux, géranium sanguin, phalangie à fleur de lis, aster linosyris... + cotoneaster, églantier nain.
Ex. gradins rocheux, flanc sud des Péréés

Pierre LIMBOURG

Samedi 26 août

Dimanche 10 septembre

Samedi 23 septembre

Pour les comptes rendus de ces trois sorties, voir plus loin le rapport général "L'ANNEE MYCOLOGIQUE EN HAUTE-LESSE".

Dimanche 1er octobre.

JOURNEE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE A DINANT.

Chaque année, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature organise une journée nationale qui se tient alternativement en région flamande et en Wallonie.

Comme 1972 vit se concrétiser maints projets menaçant la vallée de la Meuse, la vallée de la Lesse et le site même de Dinant, c'est en cette dernière ville que se tint la journée nationale pour la protection de la nature de 1972.

Ce fut un très grand succès grâce à la participation importante des sociétés ornithologiques qui, avec tous les naturalistes du pays célébraient la publication de l'arrêté royal du 20 juillet 1972 relatif à la protection des oiseaux, c'est-à-dire abolissant la tenderie.

Un millier de participants dont une quarantaine de Naturalistes de la Haute-Lesse assistèrent en la salle du Casino de la ville à la protection du film de Guy DEFLANDRE consacré à la région de la Haute-Lesse et spécialement aux sites menacés par le Barrage Lesse III. Ce film était inconnu de la plupart des autres naturalistes du pays et obtint le succès escompté, celui de dénoncer le crime que certains veulent commettre et d'en faire prendre conscience.

Les discours.

C'est dans cette atmosphère qu'au milieu du théâtre de verdure le Professeur P. STANER devait, au nom de l'Entente Nationale, développer en un discours de près d'une heure, le véritable cahier des revendications des Naturalistes de ce pays.

Ce fut un texte à la fois complet et condensé et chaque problème fut évoqué avec suffisamment de détails pour que personne ne puisse en ignorer les implications. Comme ce discours représente l'inventaire des problèmes posés aux naturalistes en ce début d'automne 1972, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de citer les nombreux points soulevés :

a) La tenderie

L'orateur félicite le ministre de l'Agriculture Tindemans pour l'acte courageux qu'il a posé en publiant l'arrêté royal du 20 juillet 1972 abolissant la tenderie. Il demande à tous de rester vigilants et de ne pas autoriser que, par souci d'électoralisme, certains ne reviennent sur la décision prise.

Mais, pour un aspect encourageant, combien de points sombres se dessinent à l'horizon!

b) Les barrages

Monsieur le Professeur Staner s'inquiète de l'usage que l'on veut faire de l'eau de nos belles rivières d'Ardenne. La Belgique semble vraiment ignorer qu'elle a souscrit à la Charte

Européenne de l'Eau élaborée par le Conseil de l'Europe.

Au terme de l'article 12 de cette Charte : "L'eau n'a pas de frontière; c'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale".

Il faut donc avoir le courage d'étudier le problème de l'eau avec tous les pays intéressés : la France et les Pays-Bas et traiter la question globalement et scientifiquement. La politique de la petite semaine qui consiste à condamner une à une toutes nos rivières doit cesser, et il faut que l'on entende les écologistes et les conseils pertinents des gens de science.

c) La Croix Scaille

A l'instar du parc naturel belgo-allemand des Hautes Fagnes-Eifel, il est urgent de réaliser un grand parc naturel de la Croix Scaille si intéressant par ses richesses botaniques, ses beaux villages et ses belles vallées, dont celle de la Houille.

Ce futur parc devrait être une réalisation franco-belge.

d) L'envahissement des campings-caravanings

Tout en étant partisan du camping-caravaning, le Professeur Staner demande que les amateurs de beaux sites ne viennent pas les tuer par une pullulation insupportable de caravanes. "Un monument naturel doit demeurer le monument de tous et non celui de quelques-uns qui, par leur présence désordonnée, indiscrete, en détruisent le charme, la beauté, la grandeur."

Il est temps d'aménager les campings là où ils ne sont pas préjudiciables à l'intégrité du site. Là aussi, une loi, celle du 29 mars 1972, organise la réglementation, mais personne ne l'applique parce que cela freinerait l'action des spéculateurs immobiliers.

e) Les fauves dans nos Ardennes

L'orateur dénonce ensuite les injures infligées à nos paysages par la présence de "parcs à gibier" où l'on rassemble des fauves, des bisons et autres animaux dont la place est peut-être au Zoo d'Anvers, mais certainement pas dans nos régions.

Bientôt, l'on verra des crocodiles dans l'Ourthe à La Roche!

f) Les autoroutes

A la cadence où vont les choses : secondes résidences, campings, parcs à gibier, zonings, etc., nos provinces deviendront bien vite inhospitalières. C'est sans doute la raison pour laquelle on veut la sillonner d'autoroutes afin, comme elles auront perdu tout attrait, de pouvoir les traverser sans s'arrêter.

Et le Professeur Staner fait le procès de la fameuse route Charlemagne dont le tracé franchirait la Meuse par un viaduc écrasant le Rocher Bayard.

Il demande aux instances compétentes de comprendre qu'il existe d'autres solutions et qu'elles doivent être utilisées.

g) Les carrières

Enfin, l'orateur s'en prend aux maîtres carriers qui sont occupés à consommer tout le calcaire de notre beau pays. S'il est normal d'exploiter une richesse naturelle, il est plus normal encore d'harmoniser cette exploitation avec l'impérieux devoir de protéger la splendeur des sites et les pelouses calcaires si riches en associations végétales et animales.

Et l'orateur termine en demandant à chacun de rester vigilant.

°
° °

Ce fut ensuite à Monsieur H. DELAUNOIS, Président de "Natuur en Stedenschoon" et Président de l'Entente, de s'adresser à l'assemblée au nom des participants flamands.

L'EXCURSION SUR LA MEUSE

L'après-midi fut consacrée à une excursion en bateau-mouche de Dinant à Waulsort et retour, soit au total 20 km.

Cette promenade permit aux participants d'admirer le magnifique site sauvage de cette partie de la vallée mosane et se déroula à travers le Dinantien ou Carbonifère inférieur, soit des roches primaires âgés de 350 à 400 millions d'années. Ce n'est que durant la traversée d'Anseremme que, tout en restant dans le Primaire, nous avons traversé une bande de Dévonien Supérieur.

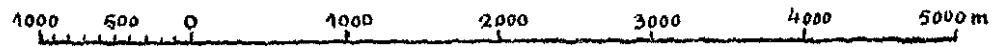
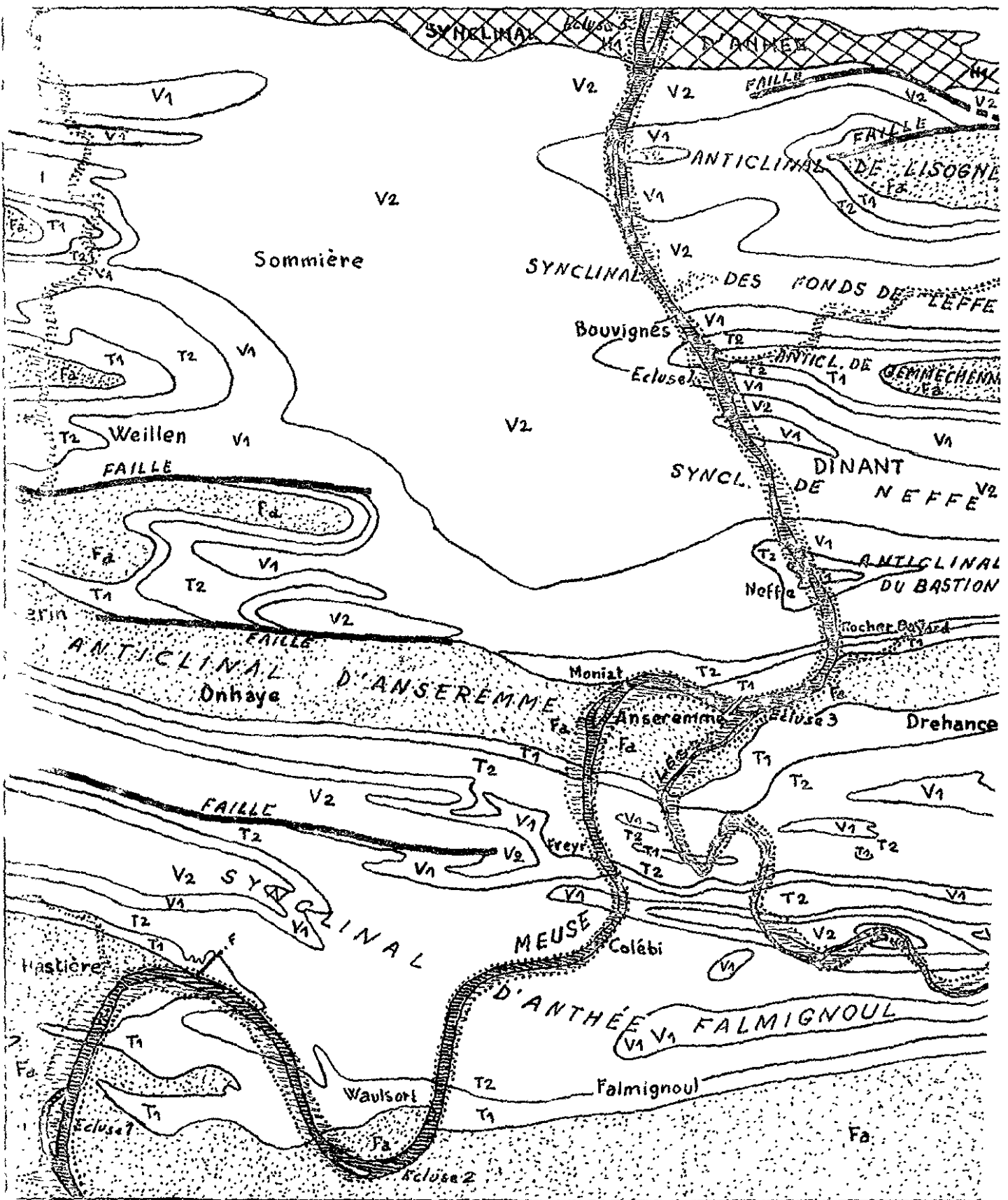
Ce fut d'abord la vue sur la ville de Dinant, limitée à l'ouest par la Montagne de la Croix, rochers s'étageant de 100m, niveau de la Meuse, à 220m à la crête.

Puis, à 2 km du départ, le Rocher Bayard, site qu'il faut absolument protéger.

Avant l'arrivée à l'écluse d'Anseremme et le passage sous le célèbre pont du chemin de fer, nous longeons une petite île et nous voyons, sur la rive droite, la Lesse sortir de sa vallée encaissée et se jeter dans le fleuve.

Ce fut ensuite le Prieuré d'Anseremme, en face de l'île Monia, et le défilé le long des rochers de Freyr. Nous avons, à ce moment, sur la rive droite, des rochers avec le Ravin des Cuves et le Colébi et, sur la rive gauche, le magnifique château du baron Francis Bonaert.

Ce dernier a d'ailleurs pris la parole au micro du bateau pour exposer aux participants que cette partie de la Meuse était menacée par un projet d'écluse à ériger à hauteur de l'île Monia. Le niveau de la Meuse serait relevé de plusieurs mètres au niveau du château de Freyr, provoquant une perturbation dans toute la région : destructions, nouvelles routes, etc. Ce serait, pratiquement, la condamnation de ce dernier coin paisible de la vallée.



C'est à l'écluse de Vaulsort que le bateau-mouche fit demi-tour et qu'avec un intérêt accru, les spectateurs avides de conserver l'image d'un prestigieux passé, regardaient pour une dernière fois ces beautés que l'on veut nous arracher.

La journée s'est terminée avec un peu de déception devant l'incompréhension de ceux qui décident en haut lieu, mais aussi avec la satisfaction de voir que le nombre de personnes qui réagissent ne cesse d'augmenter.

Edmond MEURRENS

Dimanche 8 octobre.

PROMENADE MATINALE EN FORET, dans le Domaine du BESTIN (Tellin).

Dans les brumes automnales, quelques mordus se retrouvent dans la forêt du Bestin dans l'espoir de surprendre le gibier au milieu de son petit déjeuner. Espoir déçu : seul, un chevreuil fera entendre un bref aboiement narquois. Mais, quelques heures passées dans la forêt avec des amis chers ne se soldent jamais par une impression de déception...

L'après-midi, VISITE D'AUTOMNE à l'arboretum de RENDEUX.

Lors de notre visite du 13 mai, Monsieur LENOIR nous avait aimablement donné rendez-vous à l'automne, pour revoir sous un jour tout particulier, le remarquable arboretum, le plus riche du sud du pays, qu'il a constitué dans sa propriété de Bardonwez, à Rendeux. Les érables surtout, sont vêtus de splendeur, et nous revenons émerveillés une fois de plus de ce spectacle exceptionnel que nous avait préparé la nature...

N'est-ce pas la place d'insérer un petit poème de Louise MERLIN sur le mystère de l'arrière-saison?

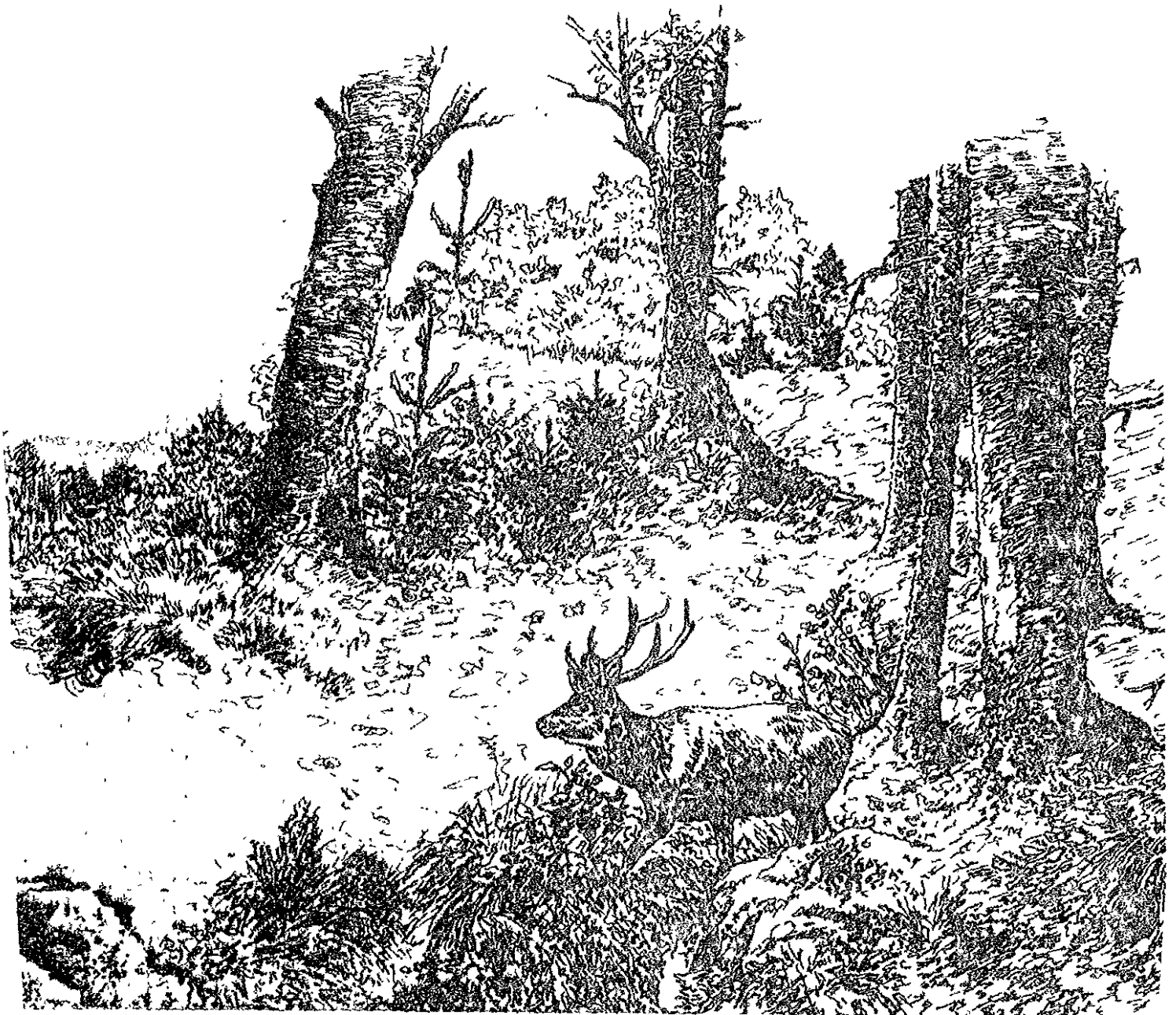
"A l'automne quand les arbres, cime contre cime
tiennent conseil
et que de branche en branche
le vent se charge de cris
d'oiseaux, chutes de palmes, orages réprimés,
- les pelouses sentent le foin
le soleil s'est figé sous la peau des marrons, -
alors la permanence terreuse des racines,
le cirque immuable,
toujours du ciel à égale distance,
l'étirement d'un col de cygne
les brise
qui livre passage au tumulte
d'étés suspendus.

(Le Versant contraire, 1967)

Samedi 28 octobre

4^e SOUPER DES NATURALISTES AU PARTONRY.

Ce souper est traditionnellement associé à l'écoute (parfois problématique) du brame du cerf dans la forêt de Mirwart. Notre ami Jean WEIS, spécialiste reconnu en la matière, nous a communiqué la synthèse de trois années d'observations à ce sujet. Nous sommes heureux de vous en faire part.



LE BRAME EN HAUTE-LESSEANNEE 1969

- 13 septembre - Vent O. nuit tiède - brame rare sur B1.
 14 septembre - Vent O. nuit tiède - brame rare sur B7 et B8.
 16 septembre - Vent N-O. nuit froide - brames sporadiques sur B2-B3 et de défi sur B5-B6.
 20 septembre - Vent O. - idem - brame rare sur B5-B6-B8.
 21 septembre - Vent O. - idem Pluie - 1 seul cerf bramant sur B3.
 22 septembre - Vent O. - idem Pluie abondante - nul.
 24 septembre - Vent O. - pleine lune - 4 cerfs repérés - B5- B6- B8-B9 : très fort.
 25 septembre - Vent N-E - pleine lune - froid - brames sporadiques sur B4-B5-B6.
 Sur B8, un grand cerf bramant avec 4 biches - très bonne visibilité.
 26 septembre - Vent N-E - pleine lune - nuit froide - très fort - 3 cerfs se répondant - 2 cerfs se battent dans une clairière su B7.
 27 septembre - Vent N-E - nuit froide, brumeuse - très fort sur B8 - B9 - B6 - B5 - B10 - B11.
 28 septembre - Vent N-E - idem - très fort comme le 27/9.
 29 septembre - Vent N-E - idem - déclin de la clarté lunaire - Très fort.
 30 septembre - Vent N-E - idem - idem - très fort sur B5 - B6 - B7 - B8 - B9.
 3 octobre - Vent O. - nuit tiède et noire - raires sporadiques. Les cerfs ne restent plus sur leur gagnage. Ils vont et viennent.

En 1969 - 5 jours de grand brame : 26, 27, 28, 29, 30 septembre, par nuit très froide, gelée blanche et pleine lune. Il semble que le vent N-E soit bénéfique pour les gorges des barytons, des basses-tailles, des basses-contre et autres Chaliapine de nos forêts.

De nombreux cerfs pèlerins circulent autour des places de hardage, et provoquent des échanges de mots aigres-doux.

ANNEE 1970

- | | | | | |
|----------|----------|----------------|----------|----------------|
| 16 sept. | Vent S-O | - nuit claire, | orageuse | - rare |
| 18 sept. | id. | - nuit chaude | | rare |
| 19 sept. | id. | id. | | rare |
| 20 sept. | Vent N-E | - nuit froide | | rare |
| 21 sept. | id. | id. | | rare |
| 22 sept. | id. | id. | | fort |
| 23 sept. | id. | id. | | fort |
| 24 sept. | id. | id. | | fort |
| 26 sept. | Vent N-E | id. | | fort |
| 27 sept. | id. | id. | | très très fort |

29 sept.	Vent S-O	- Orage, éclairs, pluie	rare
30 sept.	id.	Pluie	nul
2 oct.	id.	Orage, pluie, éclairs	très très fort
5 oct.	Vent O		très fort
6 oct.	id.	Pluie	nul
8 oct.	id.	Nuit froide	fort
9 oct.	Vent S-O	Nuit tiède	rare
10 oct.	id.	Lune 1er quartier	nul

En 1970 - 3 grands jours : les 27 sept., 2 et 5 oct. Le brame fut perturbé par les orages et les pluies des 28, 29, 30, 31 sept. Cependant il faut remarquer que le 2 oct. par nuit d'orage : tonnerre, éclairs et pluie, le brame fut très très fort, comme le 27 sept., sur les gagnages B5 - B6 - B8 - B9 - B3. Le B8 bramait encore très fort le 9 oct. répondant à B3, hardé à un km environ.

Les meilleures aires de brame furent : B1 - B3 - B5 - B6 - B8, mais comme en 69, les 11 aires de brame furent occupées. A signaler que nous n'avons plus rencontrés les cerfs vagabonds, les pèlerins.

ANNEE 1971

11 sept.	temps clair	vent calme	N-E	température chaude	rare
14 sept.	id.	id.	id.	id.	fort
17 sept.	id.	id.	id.	id.	fort
18 sept.	id.	id.	id.	id.	fort
19 sept.	id.	id.	id.	très chaude	nul
22 sept.	id.	id.	S-O	chaude	fort
23 sept.	pluie, orage	fort	S-O	id.	fort
24 sept.	nuageux, brume	calme	N-O	id.	très fort
25 sept.	pluvieux	fort	N-O	id.	rare
26 sept.	nuageux	calme	N-O	id.	rare
28 sept.	brumeux	calme	S-O	moyenne	très fort
Combat en B8, coups très violents. Vu le vaincu paraissant marqué, il se dirigeait vers B6.					
29 sept.	clair, 1er quart.	calme	S-O	froide	très fort
30 sept.	clair	calme	S-O	froide	très fort
1 oct.	clair, pleine l.	calme	S-O	moyenne	rare
2 oct.	id.	id.	S-O	id.	rare
3 oct.	nuageux	id.	O	chaude	rare
Beau brame en B1.					
4 oct.	clair, pleine l.	id.	E	froide	rare
9 oct.	clair	id.	S-O	id.	rare

En 1971, les grands cerfs ont bramé tôt. Ils ont débuté le 10 sept. Nous localisons 5 cerfs : B5 - B6 - B7 - B8 - B10 dans leur gagnage. 4 jours de grand brame : 24, 28, 29 et 30 sept. Les places de brame restent constantes : B1 - B3 - B6 - B7 - B8 - B10.

Essai de synthèse des 3 années d'observations

Ces observations furent effectuées dans les bois communaux de Chanly - Halma - Wellin et dans la propriété de Madame Henricot qui nous a gentiment accordé l'autorisation de circuler nuitamment dans son fief. Nous l'en remercions.

Pour ce qui est de l'appréciation de l'intensité du brame, nous nous sommes servi de l'échelle du "Groupe de travail pour l'étude de l'équilibre forêt gibier".

Très fort : un grand nombre de cerfs brament matin et soir.

Fort : quelque cerfs brament matin et soir.

Rare : un ou deux cerfs brament de temps en temps.

Nul : aucun brame.

Ces observations concernent seulement la soirée à partir de 20 h.

En 69 : 5 jours de grand brame : les 26, 27, 28, 29, 30 sept. par nuit très froide, gelée blanche et pleine lune.

En 70 : Le brame commence vraiment le 22 sept. les nuits sont froides, le vent est N-E ou S-E. La nuit orageuse (tonnerre, éclairs et pluie) des 29 et 30 sept. arrête le brame. Cependant, le 2 oct., par vent S-O, orage, le brame est très très fort. De plus beau brame jamais entendu. Sous la clarté violette des éclairs, les roulements du tonnerre et les averses de pluie, 5 cerfs bramaient dans un cercle de 1 km de diamètre. Nuit concertante extraordinaire, d'indicible grandeur et de farouche beauté. Ce fut la nuit de Walpurgis.

En 71 : La période a débuté très tôt. Dès le 10 sept., quelques grands seigneurs claironnaient leurs amours sous la sylve automnale. Cinq cerfs hardés étaient repérés dans les gagnages dont ils ont fait leur aire de hardage et de daguage (B5-B6-B7-B8-B10). Les grands jours seront les 24, 28, 29, 30 sept. Ensuite, ce sera le déclin rapide. Malgré la pleine lune qui apparaît le 1er oct., les héros seront fatigués très tôt et, comme Achille, se retireront sous leur tente de feuillage.

Les jeunes cerfs ont manqué de combattivité, d'agressivité, de punch. Ils viendront rôder autour des hardes, lançant quelques raires ni convaincus, ni convaincants. Les "caïds", d'un sec coup de gueule, ont vite fait de renvoyer les timides soupirants à leurs chères études.

En conclusion :

- 1) Les aires de hardage sont occupées d'année en année.
- 2) Il semble que les cerfs n'ont pas de règle. On dit que la pluie arrête le brame, mais les nuits du 2 oct. 70 et du 23

- sept. 71 paraissent s'inscrire en faux contre cette assertion.
- 3) La chute des glands, abondante en 71, paraît inquiéter les biches et rend la harde nerveuse.
 - 4) En Haute-Lesse, le brame commence tôt, début de la 2e quinzaine de sept. avec le Schwerpunkt dans la 4e semaine de ce mois, se prolongeant parfois au début d'octobre.

Ces notes n'ont aucune prétention. Elles tentent de refléter l'amour qu'un vieux rôdeur des bois porte à la vie mystérieuse de la forêt en toute saison, mais spécialement au moment du brame.

Qu'est-ce que VIVRE, sinon apprendre à aimer ce qui mérite de l'être?

Pour le final, je donnerai la parole à Maurice GENEVOIX, qui écrivit l'immortel chef-d'oeuvre "La dernière harde", le plus beau livre jamais écrit sur la forêt et les cervidés.

"Et tout à coup, venu du fond de ses entrailles, lentement enflé à travers son corps, montant, irrépressible de sa poitrine à sa gorge brûlante, son premier brame jaillit dans la nuit."

"Par là un brame monte dans la nuit, un appel mugissant qui s'enfièvre, qui se rapproche et retentit sans trêve. Les biches se serrent les unes contre les autres, la tête levée au-dessus des joncs. Elles frissonnent, elles attendent le Pèlerin.

Le vieux mâle noir déjà a senti leur odeur dans le vent. Il trotte à travers les guérets, la gueule ouverte dans le fleuve du vent, et il brame en trottant vers les biches. Il brame encore en renversant la tête, allonge encore son grand trot de voyageur."

Jean WEIS

Dimanche 12 novembre

DESCENTE PEDESTRE DE LA VALLEE DE LA LESSE

1e étape : DES SOURCES AU MOULIN DE VILLANCE

Le compte rendu de cette étape paraîtra dans le Rapport 73, avec ceux des 4 autres tronçons. L'ensemble formera une description complète de la vallée de la Lesse, de ses sources à son confluent avec la Meuse.

Samedi 25 novembre et

Dimanche 26 novembre.

EXPOSITION de PAPILLONS à l'Ecole Moyenne de Wellin.

Si la mise en place des invités d'honneur, c'est-à-dire les papillons, se fit au dernier moment, le samedi matin, il faut souligner que la préparation de l'exposition avait été soigneusement menée.

Longtemps à l'avance, les élèves de l'Ecole Moyenne de Wellin avaient travaillé sur le thème "papillons", et l'exposition était jalonnée et enjolivée de leurs réalisations sur le sujet :

- broderies sur vêtements
- vitraux de cellophane
- collages de tissus, de feuilles, etc...
- un concours de dessins pour différents âges
- de nombreux panneaux didactiques
- une brochure "Les Papillons", fruit de la recherche personnelle des élèves
- le côté humoristique n'était pas laissé pour compte, et l'on pouvait admirer une belle collection de noeuds... papillons, bien sûr.

Monsieur Robert DERMIENCE de Wellin nous avait confié sa collection philatélique représentant des papillons de différents pays.

Samedi en début d'après-midi, peu avant l'heure fatidique, tous ceux qui travaillaient d'arrache-pied à la mise en place et à la décoration pouvaient pousser un ouf ! de soulagement : tout était prêt et l'on pouvait passer à la première phase officielle : le vernissage.

En présence de Messieurs E. BRASSEUR, bourgmestre de Wellin, A. LAMOTTE, directeur de l'Ecole Moyenne, F. COLLET, président du S.I.R. de la Haute-Lesse, des professeurs de l'Ecole Moyenne, des membres du Cercle des Naturalistes et de l'association "NATURE VIVANTE", notre ami Maurice EVRARD, responsable de l'exposition, put enfin présenter cette réalisation collective :

Mesdames, Messieurs,

Tout vernissage digne de ce nom se déroule obligatoirement en deux phases. La première, académique et rébarbative, se subit avec politesse et impatience. C'est l'épreuve qui donne accès à la seconde, celle-ci détendue et copieusement irriguée.

Comme l'exposition que nous allons visiter dans quelques instants est due à la collaboration de l'Ecole Moyenne de Wellin, des Naturalistes de la Haute-Lesse et de l'Association "Nature Vivante", il a semblé avantageux à certains de faire l'économie de deux discours en demandant à quelqu'un qui avait un pied dans chacun des trois groupes organisateurs de se charger d'une harangue synthétique. Je suis cet étrange tripède à qui est revenu l'honneur et l'avantage (entre guillemets) de vous adresser

quelques mots.

Et tout de suite, j'ai pensé profiter de l'occasion pour vous faire part de quelques réflexions qui préoccupent le monde des éducateurs aujourd'hui, préoccupations qui ne sont pas sans rapport avec la manifestation que nous inaugurons. J'oserai même dire que celle-ci revêt certains aspects exemplaires.

En premier lieu, elle se déroule dans une école où l'on essaye de pratiquer un enseignement rénové. Il faut bien reconnaître que l'Ecole a souvent changé d'étiquette ces dernières années. Quant à dire que le contenu du flacon a changé aussi, c'est une autre chose... L'Ecole active est restée souvent bien engourdie, l'Ecole nouvelle n'était que ravalée, l'Ecole ouverte était à peine entrebaillée, et pour l'Ecole rénovée, même les prophètes ne savent pas ce qu'elle deviendra. Il faut pourtant admettre que l'organisation d'une exposition de papillons, après une exposition de champignons en 1971, c'est une démarche active, insolite, un pas en avant vers un enseignement qui se rénove. Bien sûr, cela ne va pas sans grincements, les réalisations ne coïncident pas toujours avec les projets et, ces derniers jours, on a pu voir les plus placides passablement énervés. Mais, n'est-ce pas bon signe ? C'est-à-dire signe que quelque chose change réellement ? Le papillon qui sort de sa chrysalide, la femme qui ressent les premières douleurs de l'accouchement, sont aussi très agités.

En second lieu, notre exposition est l'oeuvre des Naturalistes de la Haute-Lesse. Depuis quatre ans qu'il existe, ce cercle, qui compte plus de 100 membres, est aussi un signe des temps. En effet, il ne réunit pas des partisans de la promenade hygiénique au grand air, ni des romantiques attardés cherchant une confidente à leurs rêveries, mais des gens de tous âges, de tous milieux, partisans de loisirs actifs, qui aiment se retrouver pour travailler ensemble à développer une culture faite d'une compréhension plus profonde de la nature, compréhension qui conduit à son respect, à son amour, à sa défense.

Bien sûr, parmi ces naturalistes, beaucoup ne dépassent pas le niveau d'une bonne culture générale, mais à côté, il est de vrais spécialistes amateurs. C'est ainsi que le principal promoteur de cette exposition est notre ami Willy MARCHAL dont vous allez avoir l'occasion d'apprécier la compétence, car il va vous présenter ses papillons et répondre à toutes les questions que vous lui poserez, le talent (nous aurons la primeur de son film sur la vie des papillons), et enfin le sens pédagogique, car il fera des démonstrations de la manière de traiter et mettre en valeur les papillons récoltés. Willy MARCHAL est professeur d'éducation physique à Bruxelles, c'est un artiste de la guitare et il est père de famille nombreuse. Bref, c'est quelqu'un qui ne s'ennuie pas !

Un troisième larron figure au générique de cette exposition. C'est l'association Nature Vivante. Celle-ci est beaucoup moins connue que le cercle des Naturalistes. C'est même presque une société secrète, dont seuls les lecteurs assidus du Moniteur Belge connaissent l'existence. Sa renommée n'est certes pas à la

mesure de ses ambitions, car cette association se voudrait un centre permanent de découverte, de connaissance, de sauvegarde de la nature et elle ne rêve rien moins que de devenir le point de départ régional d'une éducation permanente centrée sur la nature, le noyau d'une cité éducative digne du milieu exceptionnel que constitue cette zone de transition entre Famenne et Ardenne que nous habitons.

"Éducation permanente", "cité éducative"... Certains ont vu tout de suite que j'avais lu le dernier "Courrier" de l'Unesco. Eh bien, oui ! si j'ai dit, modestement, que notre exposition était une entreprise exemplaire, c'est bien parce que j'ai trouvé qu'elle était le timide commencement de la réalisation de ces perspectives d'avenir de l'éducation, telles que la Commission Internationale sur le développement de l'Éducation, créée par l'Unesco les a définies : "une éducation qui se prolonge à travers tous les âges de la vie, au-delà des murs de l'école, école qui doit s'élargir aux dimensions d'un véritable mouvement populaire, si elle ne veut pas devenir une institution périmée".

Après ce discours chaleureusement applaudi, nous accompagnons les visiteurs à la découverte de l'exposition.

Un concours faisant appel aux facultés d'observation des visiteurs est organisé : Dominique LAMETTE de Wellin en sera l'heureux gagnant.

A l'entrée de la grande salle, nous trouvons un tableau de classification générale des espèces animales réalisé par les élèves et nous voyons que les papillons font partie des insectes ou hexapodes (voir tableau).

Les papillons portent le nom de lépidoptères, lépido = écaille - ptère = aile, car leurs ailes sont recouvertes d'écailles.

Un dessin nous montre différentes sortes de ces écailles (fig. 1)

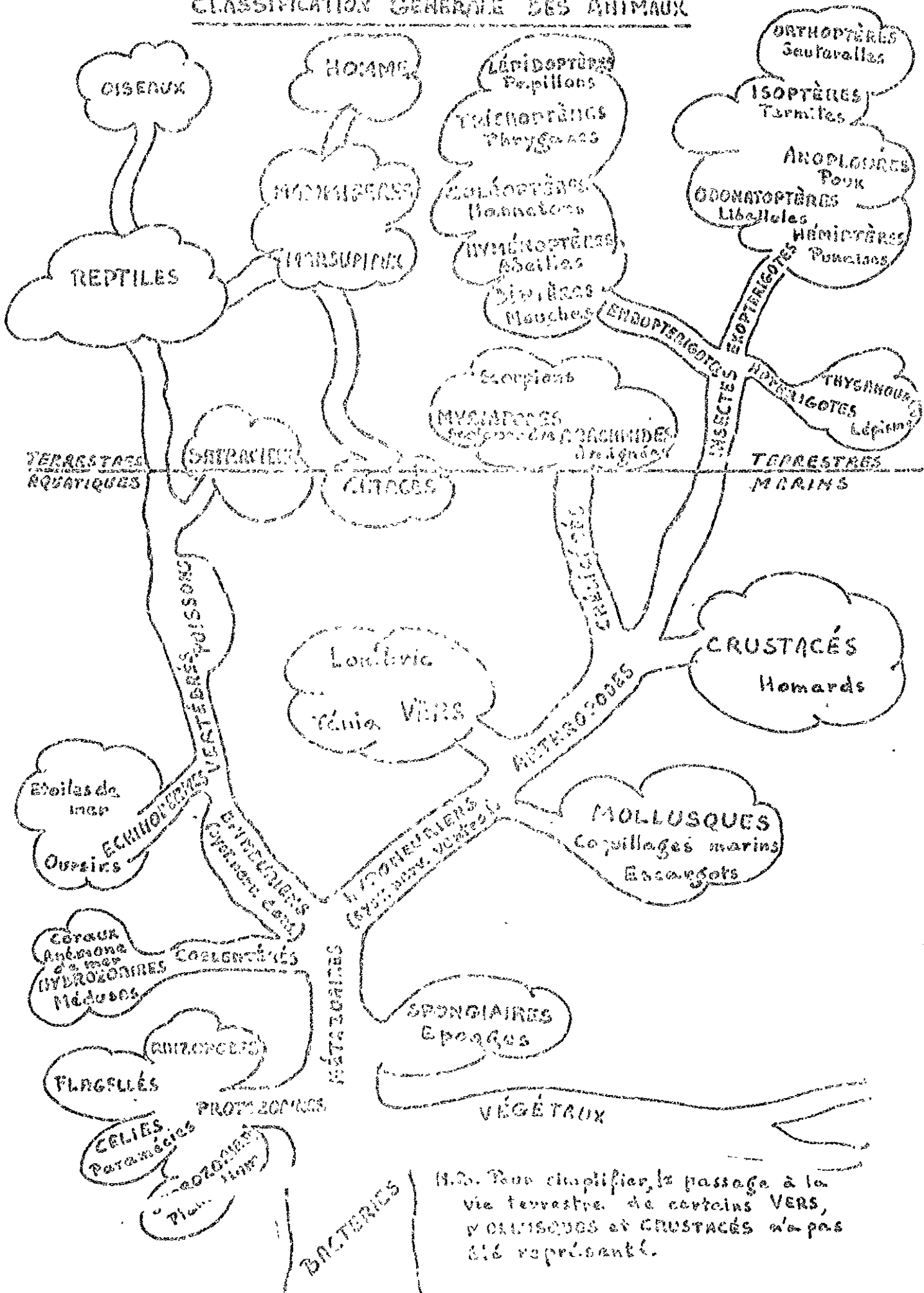
Les insectes représentent les trois-quarts des espèces animales existant, les lépidoptères qui nous intéressent pour le moment comptent à eux seuls plus de 150.000 (cent cinquante mille) espèces différentes.

Nous voyons encore les dessins de différentes sortes d'antennes (fig. 2) et le schéma de la nervulation d'un lépidoptère homoneure (fig. 3).

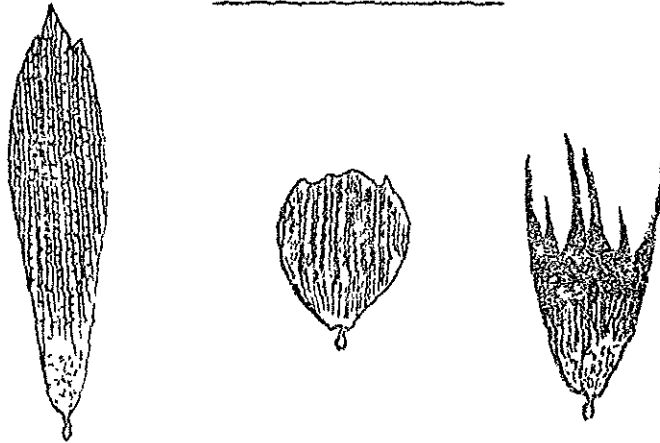
Dans les trois premières vitrines nous trouvons un représentant de chacune des familles de Rhopalocères (antennes en forme de massue : lépidoptères dirunes) et ses caractéristiques.

Famille des - Nymphalidés	}	Toutes ces familles sont représentées en Belgique
- Satyridés		
- Piéridés		
- Papilionidés		
- Hespéridés		
- Lycénidés		
- Erycinidés		
- Lybithéidés		
- Danaïdés		

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ANIMAUX



Écailles normales



Androconies
(écailles odoriférantes des mâles)

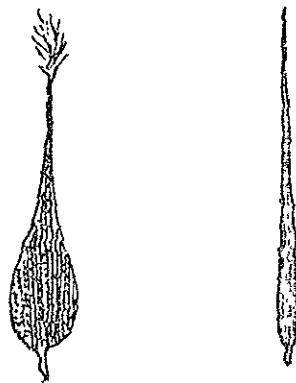
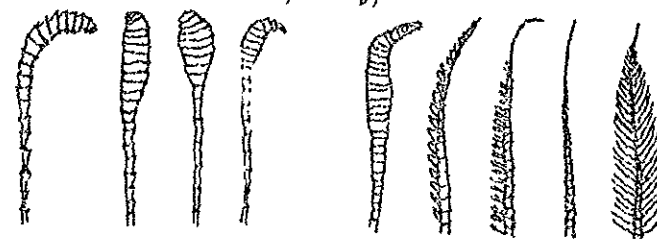


Fig. 1

Quelques types d'antennes



1 2 3 4 5 6 7 8 9
 en masse en bouton fusiforme dentée fasciculée
 8 = Sétacée 9 = Bipenninée

Fig. 2

- Brassolidés	Amérique du Sud
- Amathusidés	Zone Indo-Malaise
- Morphidés	Amérique du Sud

A la table qui suit, nous feuilletons différents livres ayant trait aux lépidoptères.

Le panneau réalisé par les élèves nous montre que les lépidoptères sont des insectes à métamorphose complète, c'est-à-dire comprenant quatre stades :


- 1) Oeuf
- 2) Larve ou chenille
- 3) Nymphe ou chrysalide
- 4) Imago ou insecte parfait

Les vitrines suivantes présentent la plupart des 110 espèces de Rhopalocères et quelques représentants du petit millier d'espèces d'Hétérocères qui habitent notre petit pays.

Grâce à un binoculaire, nous pouvons voir un fragment d'aile de papillon et l'on discerne les écailles multicolores parfaitement rangées comme les tuiles d'un toit (fig. 4).

Des dessins de coupes du papillon en longueur et en largeur expliquent l'anatomie interne de l'insecte, nous montrent les yeux à facettes et la structure de la trompe.

Nous entrons alors dans le monde féérique des lépidoptères tropicaux avec les camouflages les plus invraisemblables et les coloris les plus chatoyants :

- Hétérocères de Bolivie et d'Afrique centrale
- Hétérocères de Chine, d'Amérique du Sud et de Madagascar
 - Attacus Atlas dont l'envergure peut atteindre 30 cm
 - Tysania Agrippina - envergure jusqu'à 35 cm
 - Argemma Mittrei
- Rhopalocères de Malaisie
 - Amatuxias et Papilios
- Rhopalocères d'Afrique
 - Genres Euxanthe - Cymothoe - Euploea, etc...
- Papilionidés d'Afrique
 - Avec Papilio Antimachus  le plus grand diurne du monde dont la femelle est rarissime
- Rhopalocères d'Afrique
 - du genre Charaxès
- Rhopalocères d'Amérique du Sud
 - Préponas - Ageronias - Kallimas (imitations de feuilles)
- Morphos et Caligos d'Amérique du Sud
 - et Ornithoptères de Papouasie et Malaisie
- Callicores et Catagrammes d'Amérique du Sud
- Morphos d'Amérique du Sud
 - Le bleu de l'aile est dû à une forme particulière des écailles et c'est un effet d'optique
- Nymphalidés, Hespéridés et Erycinidés d'Amérique du Sud

Nervation d'un lépidoptère hétéroteruse

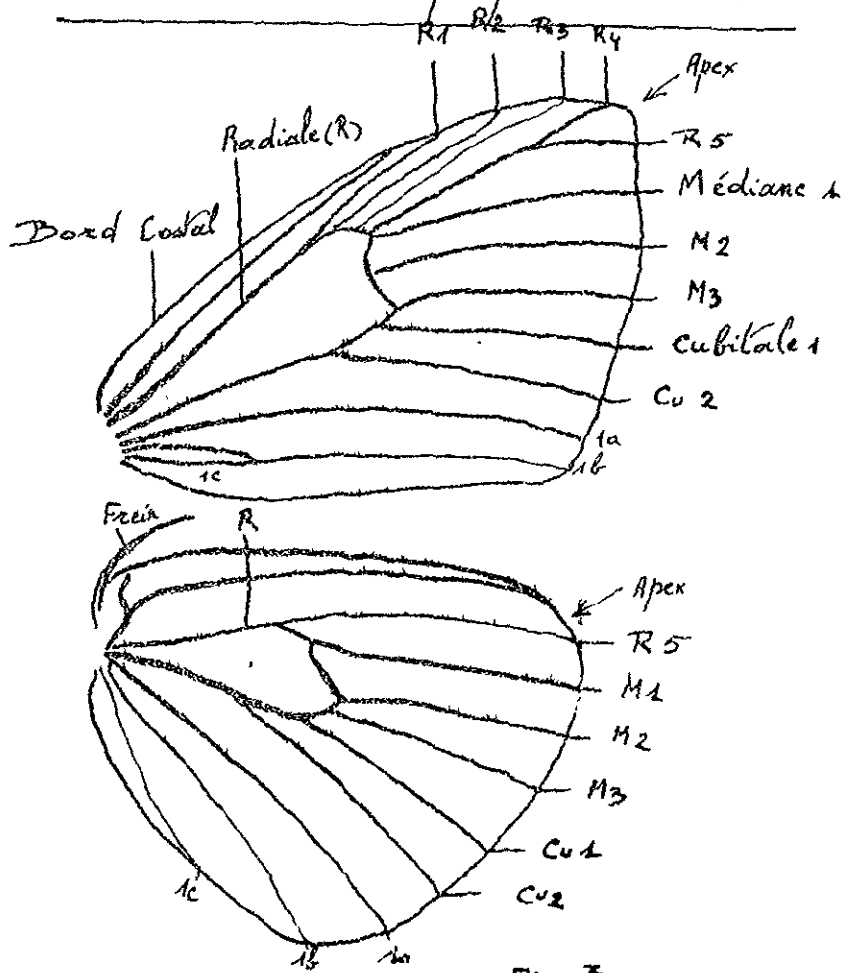


Fig. 3

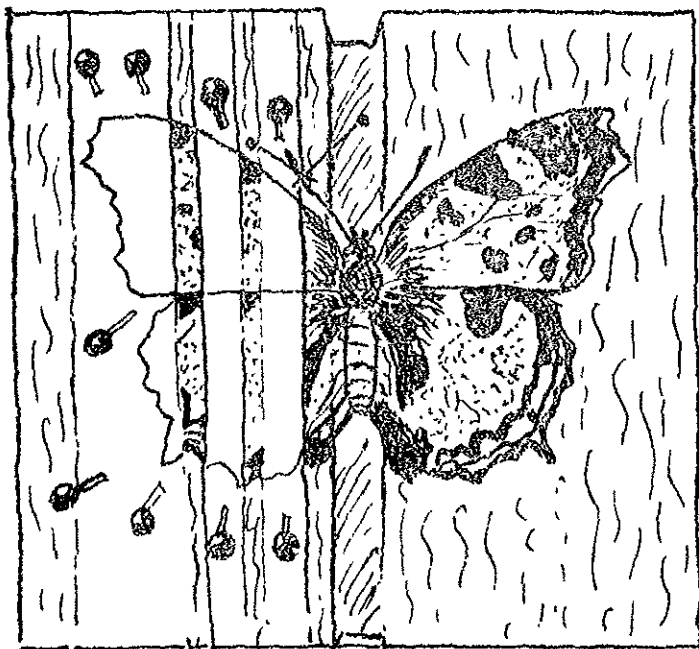


Fig. 5

Disposition des écailles sur les ailes

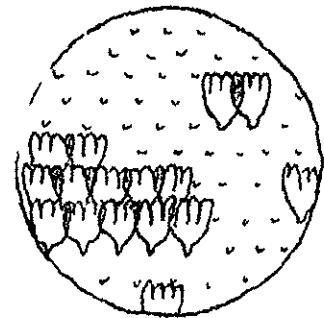


Fig. 4

Fig. 5. Uctrae sur étaloir

- Papilionidés d'Amérique du Sud
- Héliconidés d'Amérique du Sud
non comestibles accompagnés de mimes comestibles
(mimétisme Batésien)
- Rhopalocères des Indes
- Rhopalocères des Philippines

A la fin de la visite, nous avons l'occasion de suivre la préparation des lépidoptères :

Les spécimens desséchés sont placés au ramollissoir (récipient fermé dont le fond est tapissé d'une couche de sable du Rhin humidifié). Ils y restent de 24 à 48 h suivant l'espèce.

Une fois ramolli, le spécimen est saisi avec des pinces par le thorax dans lequel on pique une épingle d'entomologie.

Le papillon est alors fixé dans l'étaleur au moyen de l'épingle. En appliquant des bandelettes de papier lisse, on rabat les ailes de part et d'autre du corps et on fixe les bandelettes au moyen d'épingles.

En piquant dans la nervure principale, on place l'aile antérieure dont le bord arrière doit être perpendiculaire au thorax. L'aile postérieure est glissée de la même manière, puis on dispose l'autre côté symétriquement.

Les antennes sont fixées parallèlement au bord d'attaque de l'aile au moyen d'épingles et l'abdomen est placé horizontalement (fig. 5).

Sur une étiquette, on note le genre et l'espèce, le sexe, le lieu et la date de capture.

Après 15 jours de séchage, on peut enlever bandelettes et épingles : le papillon gardera sa position d'étalement.

Nous assistons ensuite à la projection d'un film de 25 minutes retraçant depuis l'oeuf, les phases de la vie du bel insecte.

Le dimanche soir, tout est démonté et rangé.

L'exposition a accueilli environ 300 visiteurs; c'était une réussite.

Quelqu'un dit : "C'est dommage d'avoir fait tant d'efforts de mise en place et de présentation pour si peu de temps".

Déjà une idée court : "Nous recommencerons pour une semaine en juillet de l'année prochaine"...

Willy MARCHAL

Dimanche 10 décembre

DESCENTE PEDESTRE DE LA VALLEE DE LA LESSE

2e étape : DU MOULIN DE VILLANCE A NEUPONT.

Un compte rendu global des 5 étapes figurera dans le rapport des activités 1973.

Samedi 16 décembre

L'après-midi, VISITE AU MUSEE DE LA FORET A NAMUR.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse se devaient de visiter, en groupe, le Musée Provincial de la Forêt, situé Route Merveilleuse, sur le plateau de la Citadelle, à Namur.

La visite fut guidée par Monsieur Roger DAUOISEAU, Ingénieur Agronome de Gembloux, Conservateur de ce Musée fondé en 1901, mais transformé et inauguré dans sa forme actuelle en mai 1964.

L'édifice, à lui seul, mérite le déplacement, puisqu'il fut construit en 1901 à l'occasion d'un Congrès Agricole National et se signalait, dans le cadre de cette exposition temporaire, comme "Palais forestier".

"A l'époque de sa création, le pavillon dominait un versant dénudé, dévalant en pente rapide vers la vallée de la Sambre. Depuis lors, un parc boisé s'est organisé autour de lui et sur les versants serpentent les lacets de la Route Merveilleuse. De la terrasse, se découvre un panorama qu'un forestier de 1900 considérerait déjà comme "l'un des plus beaux que l'on puisse voir en Belgique" : dans le creux de la vallée, la ville de Namur et ses toits d'ardoises, enserrés dans la dure falaise calcaire qui se prolonge le long de la Meuse vers Marche-les-Dames."

Actuellement, le bâtiment entièrement restauré, présente une surface utile de 400 m² dans laquelle ont été placées 42 vitrines dont 14 sont consacrées à la sylviculture et aux industries du bois.

Seize vitrines sont consacrées à la faune forestière indigène où sont exposés les oiseaux, les petits mammifères, les poissons et les insectes.

Un diorama de 3 m² réunit une quarantaine d'espèces de champignons les plus caractéristiques de nos forêts ardennaises.

Enfin, le Conservateur nous présenta la pièce la plus spectaculaire de son Musée : un grand diorama de forme circulaire : le public, placé en son centre, peut admirer un décor de 27 m de longueur où sont représentés les différents types de forêts, avec un ruisseau véritable et des cascates.

Sous ce couvert d'arbres factices sont rassemblés des spécimens naturalisés, grand et petit gibier, mordants, oiseaux et insectes. Un dispositif de sonorisation y apporte la vie avec des chants d'oiseaux spécialement enregistrés en forêt d'Ardenne.

D'autres vitrines sont encore consacrées à une remarquable collection d'insectes exotiques.

Toute l'après-midi, chacun s'intéressa aux différentes vitrines et ce, jusqu'à la fermeture du Musée, et se promit d'y revenir.

Un échange de vues entre Monsieur Danoiseau et les Naturalistes incita chacun à être, plus que jamais, un ardent défenseur de la Nature devant les attaques toujours plus nombreuses dont elle est l'objet de toutes parts.

(Rédigé d'après une plaquette de la Province de Namur.)

Edmond MEURRENS

Pour gouverner, ce Musée est ouvert tous les jours, sauf le vendredi, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. L'accès en est gratuit.

°
° °

L'azur qui se consume
dans la fumée d'un feu d'octobre
ne nous laisse plus
que la pesanteur pour rames

Des lanbeaux de clarté
ensanglantent les haies
où paît déjà la brume aphone

Aux carrefours campent les souffles

Le pèlerin ne s'arrête que le temps
de prendre le pouls des arbres

La nuit et l'eau n'ont qu'un seul lit
et des fagots d'étoiles
pour la joue frileuse des pommes

Jean-Vincent VERDONNET

L'ANNEE MYCOLOGIQUE DANS LA HAUTE-LESSE.

Le 17 juin, nous récoltons à Vance une série de champignons dont certains spécifiques des tourbières et endroits humides, comme *Nitruia paludosa* et *Onphalia sphagnicola*. A cette occasion nous vous proposons quelques notes sur :

FACTEURS DE REPARTITION.

Certains champignons ont des stations bien spécifiques, d'autres se trouvent plus facilement dans n'importe quel milieu.

La spécificité de ces habitats dépend d'une série d'exigences écologiques liées à des facteurs climatiques, à des facteurs physico-chimiques relatifs à la composition du milieu et enfin à des facteurs biotiques concernant la nature des supports (par ex. racine, tronc,...) et la relation directe avec un autre être vivant.

C'est donc l'ensemble de différents facteurs qui détermine la répartition des espèces.

Influence du climat.

Les facteurs hydriques jouent un rôle essentiel dans la répartition des champignons.

La teneur en eau du substratum, liée aux précipitations, classe les champignons en différentes catégories; ceux qui exigent :

- de 20 % d'eau (*Polypores*, *Schizophylle*...)

de 30 à 40 % d'eau (*Craterellus cornucopioides*...)

... les amanites et les lactaires n'apparaissent qu'au delà d'un taux de 10 à 12 % d'eau dans le sol.

Rem. : une humidité élevée conduit à certaines particularités, souvent à une dépigmentation.

Le degré hygrométrique de l'atmosphère est très important et explique la poussée automnale des champignons.

La température, surtout celle du sol, est très importante.

La lumière solaire aussi; certaines espèces des prairies demandent beaucoup de lumière (*Marasme oreades*), d'autres se contentent, dans les bois, de 1 % de l'intensité lumineuse et normale (*Laccaria laccata*, *Mucidula radicata*...).

Nature chimique du sol.

Certains champignons offrent une préférence pour des sols calcaires, d'autres pour des sols siliceux; mais cela ne paraît pas très simple, car il semble que des traces de silice ou de calcaire puissent suffire à satisfaire aux besoins de ces espèces à exigences précises.

Mais nous savons que nous avons plus de chance de trouver le Bolet Satan dans nos régions calcaires du Parc de Lesse-et-Lomme que dans les forêts d'Ardenne.

Nature physique du milieu.

Caractérisation par l'aération du milieu, sa compacité, sa perméabilité. Certaines espèces sont franchement aquatiques (*Nitruia paludosa*), d'autres (espèces sphagnicoles)

sont hygrophiles alors que plusieurs espèces sont strictement xérophiles.

Facteurs biotiques.

Il est bien évident que l'on se préoccupe d'espèces saprophytes, parasitaires, symbiotiques ou mycorhiziques. La nature spécifique ou chimique du support ou de l'organisme associé va jouer un rôle important. Citons simplement le Bolet élégant dont les mycorhizes sont toujours associés au mélèze.

De ces différents facteurs cités dépend la localisation géographique des espèces; la connaissance de ces conditions et de stations privilégiées permet de mieux déterminer les espèces.

(d'après R. HEIM - Champignons d'Europe - 1969)

Autres espèces rencontrées à Vance :

Trametes hirsuta, *Piptoporus betulinus*, *Tricholoma sudum*, *Laccaria laccata*, *Amanita rubescens*, *Hypholoma fasciculare*, *Boletus bovinus*, *Russula claroflava*.

Annick MEURRENS.

SUR LES PEREES, le 20 août.

Champignons rencontrés :

Peziza succosa (pézize à suc jaunissant)
Otidea onotica (oreille de lièvre)
Xylaria polymorpha
Clavaria cristata
Craterellus cornucopioides (Corne d'abondance ou Trompette de la mort)
Cantharellus cibarius (chanterelle ou girole)
Hydnum rufescens (hydne rougeâtre)
Griphola frondosa (Polypore en touffe, P. feuillé, P. en bouquet)
Hygrophorus eburneus var. *cossus* (Hygrophore blanc d'ivoire à odeur de ver à soie ou d'acide undécylinique)
Hygrophorus conicus
Tricholoma sulphureum (Tricholome couleur de soufre)
Tricholomopsis platyphylla (Collybie à chapeau rayé ou strié)
Clitocybe claviceps (clitocybe à pied en massue)
Mycena alcalina (à odeur de chlore)
Mycena pura (mycène pur)
Oudemansiella radicata (Collybie radicante)
Marasmius ramealis (sur brindilles)
Marasmius rotula (marasme petite roue, sur brindilles putrescentes)
Marasmius oreades (marasme "bouton de guêtre", marasme montagnard, Faux Mousseron, Petit Mousseron des prés)
Amanita vaginata var. *alba*
(Amanite engainée, Amanite à étui, Coucoumelle)

Amanita vaginata var. fulva
Amanita phalloides (AMANITE PHALLOÏDE)
Lepiota clypeolaria (Lépiote en bouclier)
Coprinus micaceus (Coprin micacé)
Hypholoma fasciculare (Hypholome fasciculé)
Cortinarius albo-violaceus (Cortinaire blanc et violet)
Galerina marginata
Boletus edulis (cèpe de B ordeaux, Bolet cèpe ou Bolet comestible)
Russula cyanoxantha (Russule charbonnière ou Russule bleu jaune)
Lactarius piperatus (Lactaire poivré)
Lactarius zonarius
Lycoperdon perlatum (Lycoperdon à pierreries ou Vesse de loup perlée)
Lycoperdon echinatum (Vesse de loup hérissée)

La récolte fut excellente; nous ne décrivons pas les espèces recueillies. Disons simplement quelques mots sur l'Amanite phalloïde que nous avons l'habitude de rencontrer aux Péréés :

L'AMANITE PHALLOÏDE est un champignon MORTEL.

Ses caractères :

Une volve membraneuse, un anneau, des lamelles blanches, le bord du chapeau non strié, une odeur et une saveur à peine marquées, des spores presque globuleuses, lisses, bleuissant sous l'action des solutions iodées. Un chapeau de couleur très variable, le plus souvent jaune verdâtre, toujours finement rayé, son pied est généralement blanc avec parfois un peu de vert ou de grisâtre.

Pousse à l'automne à l'ombre des forêts ou à leur lisière.

Ses principes toxiques :

la phalloïd ine	100 mg / 100 g
l'amanitine α	8 mg / 100 g
l'amanitine β	5 mg / 100 g
l'amanitine δ	0,5 mg / 100 g

La dose léthale de l'amanitine pour l'homme est de 0,1 mg / Kg : un champignon pesant environ 50 gr suffit pour produire sa mort.

D'autres animaux, comme les limaces par exemple, ont une dose téthale beaucoup plus importante; on comprend ainsi pourquoi les amanites phalloïdes sont souvent rongées par les limaces.

La phalloïdine produit des hémorragies du tube digestif et agit sur le foie, mais c'est l'amanitine qui est la plus dangereuse : c'est un polypeptide agissant par hypoglycémie (baisse du taux des hydrocarbones) et par caryolyse (dissolution du noyau des cellules).

Syndrome :

Début tardif, apparaît le plus souvent après 10 à 12 heures.

Il comprend des troubles digestifs gastro-intestinaux, vomissements, diarrhée, coliques, sueurs, crampes, visage pâle, troubles nerveux, hépatiques, ...

Thérapeutique :

basée sur deux mesures :

- débarrasser l'organisme du poison
- calmer les douleurs, soutenir le coeur.

Certaines recherches plus récentes tentent d'agir directement sur la toxicité de l'amanitine (administration d'antisérotonine).

Annick MEURRENS.

HALIA - DOMAINE de Madame HENRICOT, le 26 août.

Champignons rencontrés :

<u>Aphyllorphorales</u>	Clavaria fusiformis Clavaria stricta Clavaria cristata ou cinera
<u>Cantharellaceae</u>	Cantharellus cibarius
<u>Hydnaceae</u>	Hydnum rufescens
<u>Polyporaceae</u>	Phellinus igniarius Phellinus robustus Ganoderma applanatum
<u>Agaricales</u>	Tricholoma sulfureum Tricholoma cinabarinum (?) Rhodopaxillus nudus Rhodopaxillus saevus Laccaria amethystina Collybia radicata Amanita phalloïdes Amanita rubescens Amanita pantherina Amanita vaginata var. fulva, var. grisea, var. alba Agaricus silvaticus (Agaricus = Psalliotes au sens de Romagnési) Agaricus silvicolus Agaricus xanthodermus Agaricus abruptibulbus (?) Coprinus micaceus Pholiota mutabilis Boletus edulis Boletus badius Boletus calopus Boletus erythropus Boletus scaber (=Boletus Carpini) Russula lepida

Russula nigricans
Russula cyanoxantha
Lactarius vellereus
Lactarius piperatus
Lactarius deliciosus
Lactarius sanguifluus
Lactarius subdulcis (?)

Gasteromycetales

Phallus impudicus
Lycoperdon perlatum
Scleroderma vulgare

Signalons aussi quelques mycènes et des cortinaires, un Ascomycète de la famille des sphaeriales : Hypoxylon fragiforme.

Tous les champignons précédents faisaient partie de l'ordre des Basidiomycètes.

Yvette RENOY.

AUFFE, le 10 septembre.

Champignons rencontrés :

Ascomycètes

Peziza succosa
Peziza onotica

Basidiomycètes

Stereum hisutum
Clavaria formosa (Ramaria)
Clavaria aurea (Ramaria)
Clavaria botrytis (Ramaria)
Clavaria pistillaris
Cantharellus cibarius
Hydnum rufescens
Ganoderma applanatum
Trametes confragosa (+ NH₄ OH violet)
Hygrophorus cossus
Hygrophorus limacinus (gluant)
Tricholoma sulphureum
Tricholoma saponaceum
Clitocybe alexandra (HCN) sous pins
Clitocybe odora
Clitocybe infundibuliformis
Laccaria amethystina
Collybia radicata
Mycena pura
Amanita phalloïdes
Amanita citrina
Amanita rubescens
Lepiota rhacodes
Lepiota metulespora

Agaricus silvicola
Lacrynaria velutina
Hypholoma fasciculare
Pholiota mutabilis (marginata)
Inocybe corydalina
Cortinarius alboviolaceus
Cortinarius infractus (purpurosans)
Entolome livide
Entolome nidorosum (Rhodophyllus) (odeur de
Boletus scaber chlore)
Russula integra
Russula rosea
Russula fragilis
Russula xerampelina
Lactarius vellereus
Lactarius piperatus
Lactarius pyrogalus

Lycoperdon perlatum
Geastrum quadrifolium
Cyathus striatus

UNE RECETTE extraite de R. HEIM : Champignons d'Europe (1969)

Salade de fenouil aux anisés verts, funiculi.

Couper en julienne les chapeaux de 250 g de CLITOCYBE ODORA (à odeur d'anis), rapidement lavés et bien égouttés. Les faire étuver à petit feu un quart d'heure à l'huile d'olive verte, dans une casserole non métallique avec un hachis d'estragon et de cerfeuil. Couvrir, remuer souvent. Saler en fin de cuisson, remuer une minute, puis égoutter à fond et réserver les champignons dans un saladier.

Blanchir pendant trois minutes à l'eau bouillante six jeunes bulbes tendres de fen^ocils bien mûrs. Les égoutter, les rafraîchir à l'eau glacée. Bien éponger, puis couper en minces lamelles dans le saladier.

Préparer 1/4 litre de vinaigrette avec de l'huile d'olive verte très fruitée, du vinaigre de vin blanc, une cuillère à bouche de moutarde verte d'Alsace (ou de Maille), une cuillère à café de chacune des fines herbes hachées suivantes : fenouil, cerfeuil, estragon; sel, poivre, une pincée de curry en poudre. Verser la sauce bien fouettée dans le saladier.

Mélanger pendant plusieurs minutes, puis servir.

Boisson : Marie-Brizard à l'eau glacée.

Annick MEURRENS

MASSIF DE BOINE, le 23 septembre.

Lors d'une excursion dans le massif (clôturé) de Boine, nous avons recueilli les champignons suivants :

ASCOMYCETES

Peziza aurantia
Chlorosplenium aeruginosum
Bulgaria inquinans
Xylaria hypoxylon

BASIDIOMYCETES

Stereum hirsutum
Clavaria cinerea
Craterellus cornucopioides
Calodon nigrum (Hydne)
Hydnum rufescens
Leptoporus albidus

Tricholoma terreum
Tricholoma saevum ou personatum (Rhodopaxillus)
Armillaria mellea
Clitocybe nebularis
Laccaria amethystina
Laccaria laccata
Oudemansiella radicata (Collybia)
Amanita phalloïdes
Amanita vaginata (variété grisea)
Lepiota cristata
Hypholoma fasciculare
Inocybe pyriodora
Hebeloma radicosum (odeur d'aldéhyde benzoïque)
Cortinarius infractus
Cortinarius delibutus
Cortinarius venetus
Cortinarius hemitrichus
Cortinarius alboviolaceus
Cortinarius violaceus
Cortinarius elatior
Cortinarius multififormis
Paxillus atromentosus

Boletus scaber
Lactarius vellereus
Lactarius subdulcis

Lycoperdon perlatum

HETEROBASIDIOMYCETES

Auricularia mesenterica

Le 7 octobre, nous visitons à Charleroi, l'exposition mycologique des Naturalistes de Charleroi qui fêtent leur 50e anniversaire. De nombreux Naturalistes de la Haute-Lesse ont apporté de pleins cageots de champignons. L'exposition très bien fournie en différentes espèces nous permet de revoir notre systématique mycologique.

Annick NEURRENS

ACTIVITES DIVERSES DE NOTRE CERCLE

I. S T A T U T S

Comme il avait été prévu à la dernière Assemblée Générale, le Comité s'est attelé cette année à la rédaction des statuts de notre association. En voici la copie:

Entre les personnes désignées ci-dessous :

EVRARD, Maurice, professeur, domicilié à CHANLY
LIMBOURG, Pierre, ingénieur agronome, domicilié à CHANLY
MELIGNON, Louis, électronicien, domicilié à ON
MEURRENS, Annick, pharmacien, domiciliée à MONT-GAUTHIER
PETITJEAN, Omer, curé, domicilié à JEHONVILLE
VARET, Remacle, architecte, domicilié à ROCHEFORT
WEIS, Jean, instituteur, domicilié à CHANLY,

toutes de nationalité belge, il a été constitué, ce jour, une association dont les statuts sont les suivants :

Article 1er.- Il a été constitué le 15 décembre 1972, une association sans but lucratif sous la dénomination "Les Naturalistes de la Haute-Lesse". Son siège est établi à Chanly.

O B J E T

Article 2.- L'association, qui reprend les activités exercées depuis le 23 novembre 1968 par la société du même nom, a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles :

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'Ecologie en général;
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

M E M B R E S

Article 3.- L'association se compose de membres effectifs dont le nombre ne peut être inférieur à sept.

Des membres adhérents peuvent être admis qui, sans participer à la gestion de l'association, souhaiteraient bénéficier de son action. Ils n'ont pas voix délibérative et sont inscrits et convoqués à titre strictement personnel.

La qualité de membre effectif est accordée à toute personne qui manifeste, par sa présence et sa participation, un intérêt aux activités de l'association. L'admission des membres effectifs est subordonnée à leur agrégation par le Comité statuant à la majorité des présents.

Article 4.- Tout membre peut se retirer de l'association en adressant sa démission au Comité. Est réputé démissionnaire celui qui ne paie pas, dans l'année, les cotisations qui lui incombent.

Tout membre peut être exclu s'il pose un acte contraire aux intérêts moraux et matériels de l'association. Son exclusion est du seul ressort du Comité qui devra en décider à l'unanimité des membres présents. Si cette unanimité n'est pas obtenue, l'Assemblée générale décidera aux deux tiers des voix des membres présents.

A S S E M B L E E G E N E R A L E

Article 5.- L'assemblée générale annuelle se compose de tous les membres effectifs et se réunit en janvier sur convocation adressée à chacun par circulaire. Seuls les membres en règle de cotisation y ont voix délibérative. Les membres adhérents peuvent y être invités à titre consultatif.

Article 6.- L'assemblée devra statuer sur le rapport moral du Comité, sur le bilan et sur le compte des profits et pertes de l'exercice écoulé, ainsi que sur le budget de l'exercice en cours. Elle statuera également sur toute proposition que le Comité jugera utile de lui soumettre, ainsi que sur toutes questions pour lesquelles la loi du 27 juin 1921 lui attribue compétence.

A D M I N I S T R A T I O N

Article 7.- L'année sociale commence le 1er janvier.

Article 8.- L'association est gérée par un Comité composé de sept membres. Les membres du Comité sont nommés annuellement par l'Assemblée générale parmi les membres effectifs. L'association étant mixte et orientée vers la vulgarisation des sciences parmi les jeunes, les membres des deux sexes seront représentés au Comité et l'un des membres au moins devra avoir moins de trente ans.

Pour la première fois, les membres du Comité sont nommés par les présents statuts, à savoir les membres associés ci-dessus.

Article 9.- Le Comité désigne parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-animateur et un trésorier.

Article 10.- En cas de vacance au sein du Comité au cours de l'année, les membres restants continuent à former un Comité ayant les mêmes pouvoirs que s'il était au complet.

Article 11.- Le Comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration générale de l'association; il a notamment pouvoir de soutenir toute action, soit en demandant, soit en défendant, de représenter l'association dans tout acte judiciaire ou autre, de transiger ou de compromettre en tout état de cause, de louer, prendre en location, acquérir, vendre, échanger tous biens meubles ou immeubles nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, d'accepter tous dons et legs.

Les actions judiciaires ou extra-judiciaires sont poursuivies à la diligence de deux membres du Comité dûment mandatés à cette fin par le Comité.

Article 12.- Le taux des cotisations annuelles est déterminé par l'Assemblée générale. Ce taux ne peut dépasser 1.000 francs.

Article 13.- Le contrôle des comptes est assuré par deux Commissaires, nommés par l'Assemblée générale pour l'exercice suivant. Leur mandat est renouvelable.

D I S S O L U T I O N

Article 14.- En cas de dissolution, l'actif de l'association sera versé à une ou plusieurs oeuvres poursuivant des buts similaires.

D I S P O S I T I O N S G E N E R A L E S

Article 15.- Tout ce qui n'est pas explicitement prévu aux présents statuts sera réglé conformément aux dispositions de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif.

A défaut de prescription légale, les cas non prévus seront tranchés par le Comité. Celui-ci pourra élaborer des règlements d'ordre intérieur, mais ils devront être soumis pour ratification à la plus prochaine assemblée générale.

Article 16.- Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par décision de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers.

C O N S T I T U T I O N

Article 17.- Les membres associés ci-dessus nommés ont approuvé et signé les présents statuts. Ils forment le Comité.

Omer PETITJEAN,
Vice-président

Pierre LIMBOURG,
Président

Maurice EVRARD,
Secrétaire

Jean WEIS,
Secrétaire-animateur

Annick MEURRENS,
Membre

Louis MELIGNON,
Trésorier

Remacle VARET,
Membre

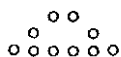
II. ACTIVITES DES EQUIPES

- A. L'Equipe "Champignons" a synthétisé dans son rapport "L'année mycologique en Haute-Lesse" (p.53) les résultats de ses recherches de 1972.
- B. L'Equipe "Oiseaux" a continué ses observations hebdomadaires des samedis matin, en mai et juin et a organisé les "Opérations nichoirs" (pp.4 et 13).
- C. L'Equipe "Botanique" a poursuivi ses activités un après-midi par mois. Le cours a porté sur l'organographie végétale et un rappel de quelques notions de physiologie végétale.

III. RANDONNEES PEDESTRES.

Comme les années précédentes, notre ami Jean WEIS a guidé les explorations pédestres organisées par le Syndicat d'Initiative Régional de Haute-Lesse. Un public nombreux s'est retrouvé fidèlement au rendez-vous du grand air, de la forêt et de la bonne humeur.

- le lundi 3 avril : Château de Resteigne - Belvaux - Ermitage
- le vendredi 21 juillet : Libin - Contranhé
- le samedi 29 juillet : Our - Confluent Lesse-Our
- le samedi 4 août : Tellin - Tienne des Potis
- le samedi 18 août : Maissin - Our - Beth
- le jeudi 28 décembre : Gembes - Ry de Bissu - Ry di Salin -
Almache



LISTE DES MEMBRES 1972.

ARNOULD Albert	ROCHEFORT
ALBERT Marie-Paule	CHANLY
AERTS de TROYER	HOELLAART
BARDIAUX René	BRUXELLES
BOTIN René	BRUXELLES
BRINCKMAN	LIBRAMONT
BASTIEN-NASSAUX	HEVERLEE
BIEBUYCK Philippe	ROCHEFORT
BAUWENS	WILRIJK
BRISVILLE Bernard	GIVET
BELGES Benoît	SMUID
CHAPELLE Pierre	WELLIN
COLLET Francis	"
CHARLIER Pierre	HOUYET
CORNET Dominique	BEAURAING
CROISIER José	LIBRAMONT
DESJSET Georges	WELLIN
DUBOIS Jacques	"
DEMBLON Henri	"
DEHOVE-NAOUMOFF	ROCHEFORT
DE GHESELLE	BRUXELLES
DUBOIS Pierre	ROCHEFORT
D'HAESE Marguerite	BRUXELLES
DUCENE Marie-Cl.	BEAURAING
DURIGNEUX Gérard	CHANLY
DELAUNOY Clovis	TELLIN
DAVID Michel	FORRIERES
de GRIJS Mariette	HALIN
de LONCIN Ferdy	WAVREILLE
DEFLANDRE Guy	TUBIZE
DUPUIS Jacques	MARLOIE
DEFLANDRE Paul	TUBIZE
de PONTIER Bruno	BELVAUX
DEMARET Roger	WAVRE
DEDECKER Gaëtan	KRAAINEM
DUJARDIN Henri	MORLANWELZ-MARIEMONT
DOUXCHAMPS Etienne	BRUXELLES
DOUXCHAMPS Marie-Cl.	"
DEMARET G.	KRAAINEM
DETHIOUX Maurice	NAMUR
DELAHAUT J-F et X.	BRUXELLES
DEPREZ J-M et Ph.	WELLIN
de WERGILOSSE José	ROCHEFORT
DEFLANDRE J.	BRUXELLES
DUMONT André	LIMAL
de LONCIN Marie-L.	WAVREILLE
EVARD Maurice	CHANLY
EVEN Pierre	BEAURAING
EVERAERTS G.H.	BRAINE-L'ALLEUD

EVEN Cécile	NAIUR
FROGNEUX René	BRUXELLES
GOLINVAUX G.	WELLIN
GROLLINGER Yvan	ROCHEFORT
GOORMACHTIGH	BRUXELLES
GAILLY Arthur	PALISEUL
GROSFILS Yvon	DINANT
GODENNE Jacques	BRUXELLES
GHYS Jean	"
GHILAIN Françoise	"
GOSSET-ROUSSEAU	VIERSET-BARSE
HENRICOT Colette	BRUXELLES
HARSIN Andrée	RANSART
HAKIN Jean-Pierre	BEAURAING
HARSIN M.L.	HAN/LESSE
HOPPE	BRUXELLES
HERIN Nicole	JEMELLE
HOLTE J.	LESTERNY
HERGOT Didier	WELLIN
JONNART P.	BRUXELLES
JENOTTE Claire	JUPILLE
JACOB Christian	KRAAINEM
JAMIN Rose-Marie	JEMELLE
JACQUES Françoise	LIBIN
JAKONT	BRUXELLES
KIMMES Louis	OVERIJSE
LARDAU E.	WAVREILLE
LHOIST Raymond	FORRIERES
LALOUX Bernard	JEMELLE
LAMOUREUX Roger	TELLIN
LEONARD Christian	BRUXELLES
LAUBLIN Brigitte	KRAAINEM
LAMBERT Léon	TELLIN
LIBERT Désiré	RESTEIGNE
LONCHAY René	EUPEN
LECOINTE Jean	BRUXELLES
LALUYE Jean	BARONVILLE
LATOURE H.	BRUXELLES
LANGUILLIER R.	BEAURAING
LASSANCE Willy	SAINT-HUBERT
LEONARD José	BRUXELLES
LIMBOURG Pierre	CHANLY
MANNAERT Pierre	BRUXELLES
MARCHAL Willy	WEZEMBEEK-OPPEM
MEURRENS Edmond	MONT-GAUTHIER
MIENU Anne-Marie	BRUXELLES
MOREAU Egidie	HENRI-CHAPELLE
MANGIN-POELVOORDE	BRUXELLES
MICHAUX Antoinette	MONTIGNIES/SAMBRE
MICHAUX José	"
MAILLET Gordon	ROCHEFORT
IPPERSIEL	SAINT-HUBERT
MELIGNON Louis	ON

BARTHELEMY Henri
PASCHETTI Vanna
Père ALBERT
PAUCOT Jean
PIRE Jacques
POELVOORDE Philippe
PETITJEAN Omer
ROBIN Alfred
ROUSSEL Georges
ROISIN Paul
ROSIERE Henri
ROCHE Albert
ROGER Gérard
RENOY Yvette
RABEUX Irma
REMY Emma
ROCHE Jean-Hubert
REMY Anne
PIRAUX Arthur
SLEGERS B. et H.
STENIER Roger
TOWLEY Jimay
VARET Remacle
VAN ELDER Claude
VANDERHAEGHE G.
van den EYNDE Jacques
VANTHUYNE Daniel
WEIS Jean
WYBOUW L.

TELLIN
FLEMALLE-GRANDE
ROCHEFORT
BRUXELLES
TIENEN
RIXENSART
JEHONVILLE
GENVAL
STREE
WEPION
NASSOGNE
BRUXELLES
SOLRE/SAMBRE
ARLON
WELLIN
SAINT-SERVAIS
BRUXELLES
LODELINSART
WELLIN
TELLIN
BRUXELLES
LOMPREZ
ROCHEFORT
WELLIN
BRUXELLES
WELLIN
JUNET
CHANLY
BRUXELLES

TABLE

COMPTE RENDU DES ACTIVITES GENERALES	2
Samedi 8/1 Assemblée générale	2
Dimanche 13/2 Opération nichoirs	4
Samedi 26/2 Opération nichoirs (suite) La cabane du herdier à Chanly	4
Dimanche 12/3 Excursion entre Rochefort et Han Visite du Trou de l'Ambre (Eprave)	6
Samedi 25/3 Botanique et préhistoire	8
Dimanche 9/4 Exploration des environs du Gouffre de Belvaux	10
Samedi 22/4 Botanique et fouilles à Daverdisse	12
Samedi 13/5 Visite de l'arboretum de Rendeux	12
Dimanche 14/5 Contrôle de l'occupation des nichoirs	13
Samedi 27/5 Bal des Naturalistes	17
Dimanche 11/6 Excursion en Campine	17
Samedi 17/6 Excursion dans les marais de Vance	19
Les cigognes de Hachy	22
Du 3 au 13/7 2e Camp-nature au Vercors	24
Vendredi 14/7 Conférence du Professeur HARROY	25
Dimanche 20/8 Promenade d'initiation à la mycologie et à la pédologie	25
Samedi 26/8 Récolte de champignons à Halma	32
Dimanche 10/9 Récolte de champignons à Auffe	32
Samedi 23/9 Récolte de champignons à Han/Lesse	32
Dimanche 1/10 Journée nationale de Protection de la Nature à Dinant	33
Dimanche 8/10 Promenade matinale en forêt	37
Rapport sur le brame en Haute-Lesse	39
Dimanche 12/11 Descente pédestre de la Lesse (1)	42
Samedi 25/11 et Dimanche 26/11 Exposition de Papillons à l'E.M. de Wellin	43
Dimanche 10/12 Descente pédestre de la Lesse (2)	51
Samedi 16/12 Visite du Musée de la Forêt à Namur	51
L'ANNEE MYCOLOGIQUE dans la Haute-Lesse	53

ACTIVITES DIVERSES	60
I. Statuts	60
II. Activités des équipes	62
III. Randonnées pédestres	63
LISTE DES MEMBRES	64
TABLE	67

N.B. Les illustrations des pages 3 et 38 sont dues au talent de notre ami Henri BARTHELEMY.

